

# Les Petites Affiches

D E S A L P E S - M A R I T I M E S

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

## L'ENTREPRISE

Publilégal, tout numérique ! p.8

## MARCHÉS PUBLICS

Indispensables à l'économie p.6

## NICE : FUTUR PARC DES EXPOS

Métropole et Département se renvoient la balle p.11



**HONORÉ COLOMAS**

**"La grande inquiétude des Maires"**

# HONORÉ COLOMAS : "LA MOITIÉ DES COMMUNES DU 06 VONT MOURIR !"

Le président de l'association des maires des Alpes-Maritimes lance un cri d'alarme avant la tenue du 1<sup>er</sup> salon des élus et décideurs publics de Mandelieu-la-Napoule

Par la voix d'Honoré Colomas, président de l'Association départementale des maires et présidents de communauté des Alpes-Maritimes, les élus azuréens s'inquiètent pour l'avenir de leurs communes alors qu'ils tiennent cette semaine à Mandelieu-la-Napoule leur assemblée générale à l'occasion du 1<sup>er</sup> Salon des maires, élus locaux et décideurs publics. Entre intercommunalités, métropoles et fusions forcées, les élus sont peu optimistes sur le devenir des 35 500 communes de France et encore moins sur celui des 163 communes du département, dont 120 sont rurales. Pour les Petites Affiches, Honoré Colomas fait le point.

## Inquiétudes autour de la réforme de la taxe d'habitation

Face à la difficulté des maires à alerter l'opinion publique au travers des grands médias, le président de l'association des élus du 06 n'hésite pas à parler de "colère sourde" pour dire que les élus sont "révulsés" par ce que leur prépare le gouvernement. "La moitié des communes vont crever", s'étrangle Honoré Colomas. Il résume ainsi les conséquences des dernières décisions gouvernementales en matière de financement des collectivités territoriales.

En ligne de mire, l'annonce récente de la diminution du nombre d'emplois aidés, faite en milieu d'été et sans préavis, qui remet en question le financement de postes pourtant indispensables au lien social, tels que la livraison des repas aux personnes âgées, pour ne citer qu'un exemple. Les maires s'inquiètent aussi du projet de réforme de la taxe d'habitation. "Si, en année 1, l'État s'engage à compenser à 100% la perte de revenus engendrée par l'exonération de cette taxe pour la plupart des ménages, nous craignons qu'il s'agisse là d'une mesure destinée, les années suivantes, à geler le montant de cette taxe" poursuit le représentant des élus azuréens. "On déplore d'autant plus cette initiative gouvernementale que la taxe d'habitation est la seule pour laquelle les maires ont le pouvoir d'en décider de l'assiette". Ainsi, selon eux, la décision de l'État n'est pas une simple mesure d'économie "mais une entrave de fait à nos prérogatives et à notre souveraineté. C'est un plan de contrôle des territoires".



Honoré Colomas, président de l'association des maires des Alpes-Maritimes, est très remonté et très inquiet.

## Démocratie ou technocratie ?

Les maires affirment que la grogne est générale et dépasse tout clivage politique gauche/droite "en mettant dans l'embarras et rendant financièrement exsangues toutes les communes, et en particulier les plus petites et les plus modestes, où vivent pourtant une majorité de Français".

## "LA NOTION DE VILLAGE VA ÊTRE RAYÉE DE LA CARTE"

Au-delà des revendications concrètes, les maires des Alpes Maritimes voient dans les mesures à venir la poursuite d'un processus visant à ne prendre en compte que la population et non le territoire. "Quid alors du devenir des communes rurales, peu peuplées mais administrant un territoire immense ? Quid de l'aménagement du territoire qui est pourtant, depuis toujours, une

excellence française ?" s'interroge Honoré Colomas.

Plus largement, les maires considèrent qu'en s'attaquant aux élus dont la population se sent la plus proche "c'est un pan entier de la démocratie républicaine qui fait place peu à peu à la technocratie. En relevant sans cesse les seuils de population minimale, pour les cantons ou les intercommunalités, c'est la notion-même de village qui est en train, peu à peu, d'être rayée de la carte. Notre colère et nos craintes n'ont rien de spécifique aux Alpes-Maritimes", précise Honoré Colomas. "Le constat est le même un peu partout dans le pays. Nous déplorons que nos difficultés soient aussi peu reprises par nos instances nationales".

Message transmis à François Baroin, président de l'Association nationale des maires de France, à qui il est reproché de "relayer si peu les préoccupations de la base. Dans ce contexte, le salon de Mandelieu-la-Napoule prend tout son sens. Des inquiétudes canalisées émergera enfin un discours audible". Si l'intention de cet événement est avant tout de se réunir, se rencontrer, s'informer et échanger, nul doute qu'il sera aussi l'occasion de faire connaître les inquiétudes.

L'intitulé du débat de la matinée laisse peu de place au doute : "L'avenir de la commune. Notre département est-il le seul dont les élus s'inquiètent ?" Les élus de proximité espèrent être - enfin - entendus...

Propos recueillis par Emmanuel DEUN

## LE SALON EN BREF

Le salon de l'Association des maires et présidents des Communautés des Alpes-Maritimes (AMF 06) est dédié aux actions et aux préoccupations des collectivités et des organismes publics. Il est le rendez-vous des élus et des décideurs qui préparent l'avenir de nos communes et de nos territoires. Lieu d'échanges et de rencontres avec les entreprises, ce salon des maires permettra aux décideurs publics de trouver ensemble des réponses à leurs questions (solutions techniques, produits innovants etc.)  
**Au Centre-Expo Congrès de Mandelieu-la-Napoule.**

# RÉFORMES : LES MAIRES METTENT EN DOUTE LA PAROLE ET LA MÉTHODE DE L'ÉTAT

**Taxe d'habitation, contrats aidés, dotations : le fossé se creuse entre les collectivités et le pouvoir central qui ne donne pas l'impression d'écouter vraiment le "terrain"**

## Un fossé qui se creuse...

L'État n'a pas le choix, il doit faire des économies, sinon pour apurer la dette, du moins pour rester sous la barre des 3% de déficit. Alors cet été, dans l'urgence, le gouvernement a pris ses ciseaux pour tailler dans des dépenses qui lui sont apparues comme inutiles : les emplois aidés, une baisse de la dotation aux collectivités. Et maintenant que se profile la réforme de la taxe d'habitation (TH), le fossé continue à se creuser avec les élus de terrain...

## La liberté des communes

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages est sans doute la mesure qui inquiète le plus les maires. Cet impôt représente en effet 79% des ressources propres des mairies. Il leur garantit une certaine liberté de choix dans les politiques à mener à l'échelon communal.

## Des promesses tenables ?

Pas de panique, leur répond en substance Gérard Darmanin, le ministre des comptes publics: il promet aux maires que l'État compensera à l'euro près la perte de cette recette fiscale dont le principal mérite pour les communes est d'être prévisible. Tout comme les chats échaudés craignent l'eau froide, les élus de proximité redoutent surtout que cette promesse ne puisse être tenue au fil des années, rigueur budgétaire oblige, pour un État aux poches bien vides...

## Jusqu'à quand ?

S'il n'y a pas encore le feu dans la maison, les "petits" maires qui gèrent au quotidien de "petits" problèmes en proximité avec leurs administrés ont plus que jamais le sentiment de n'être pas écoutés, pas compris, voire méprisés par un pouvoir central qui donne l'impression d'être déconnecté des attentes du terrain. Pourtant, les associations d'élus comme celles du 06 font remonter les cahiers de doléances, mais il ne semble pas qu'il y ait dans les ministères des gens qui prennent le temps de les lire...

## Contrats aidés : un coup tordu

Les contrats aidés sont, sans doute, la goutte d'eau qui fait déborder le vase de la colère. Fin août, sans aucune concertation ni information préalables, les maires ont appris que l'État a tiré un trait sur ce dispositif jugé "coûteux et inefficace" par Muriel Pénicaud, ministre du Travail. Peut-être. Mais comme ils sont indispensables à la bonne marche des cantines ou des activités périscolaires notamment, en priver les mairies à quelques jours de la rentrée n'a pas été vraiment apprécié.

## Trop d'élus... bénévoles ?

Autre sujet de discord, la volonté de réduire de moitié le nombre des 580 000 élus locaux, annoncée par le président Macron en juillet lors de la conférence des territoires, et faisant pendant à la réduction du nombre des parlementaires. Une mesure incompréhensible pour les élus qui font remarquer que 90% d'entre eux sont bénévoles...

## Faites ce que je dis...

Cet été, le Premier ministre a aussi annoncé que 300 millions d'euros de dotations aux collectivités sont supprimés dès 2017. Un argument de poids pour les sceptiques qui mettent en doute la parole de l'État...

Jean-Michel CHEVALIER



## LA PHRASE



*Je m'étonne que l'on dise que c'est de la faute du Département s'il y a du retard dans le dossier du futur Palais des Expos de Nice, car cela relève de la seule Métropole*



Éric Ciotti, député.

## LA GAZETTE



L'actualité de la semaine rendue souriante par Jean-Jacques Beltramo.

### La convention des Avocats à Bordeaux et Libourne

La 7<sup>ème</sup> convention nationale des Avocats se tiendra du 18 au 21 octobre à Bordeaux et Libourne, sur le thème "Économie, numérique et territoires : les nouvelles stratégies pour l'avocat". Au programme trois jours de formation, trois sessions plénières et 82 ateliers de formation. Cette manifestation compte pour 20 heures de formation continue.

Renseignement sur : [www.cnb.avocat.fr](http://www.cnb.avocat.fr)

### Fonctionnaires et apologie du terrorisme

Le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a déclaré souhaiter renforcer le projet de loi antiterroriste en inscrivant dans le texte la possibilité de licencier des fonctionnaires convaincus de dérives radicales ou d'apologie du terrorisme. Devoir de réserve, conseil de discipline... des "filets" existent déjà. Et si des poursuites pénales sont parfois engagées (comme par exemple pour un détournement de fonds publics) cela n'aboutit pas forcément à une révocation. Cette dernière ne concerne qu'une dizaine de cas par an.

### Les Notaires ont tenu congrès : une profession en évolution

Les Notaires viennent de tenir leur 113<sup>ème</sup> congrès annuel à Lille. Parmi les questions abordées, la déjudiciarisation de procédures telles que le divorce par consentement mutuel ou encore l'adoption des enfants majeurs par le nouveau conjoint.

Autres questions d'actualité : le viager hypothécaire que les notaires veulent remettre au goût du jour en proposant la création d'un fonds de garantie d'État, ou encore le "patrimoine numérique". Et bien sûr la création de nouveaux offices dans le cadre de la loi pour la modernisation de l'économie, sujet éminemment sensible dans les zones tendues comme les Alpes-Maritimes.

La Garde des Sceaux Nicole Belloubet a fait le déplacement dans le Nord pour rencontrer les Notaires pour la première fois.

### Collectivités : les dépenses de fonctionnement augmentent

Selon la dernière note de conjoncture de la Banque postale, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales sont réparties à la hausse en 2017 (+1,5%) avec 181 mil-

liards d'euros. Mairies, communautés d'agglomération, conseils départementaux ou régionaux ont fait "chauffer la carte bancaire" notamment pour la masse salariale (+2%) suite aux revalorisations du point d'indice et de diverses autres mesures décidées par le gouvernement Valls. Pour la Banque postale, les recettes globales des collectivités devraient augmenter de +1,6%, cette année pour atteindre 223 milliards d'euros. Le gouvernement prévoit de son côté de les mettre à la diète pour 13 milliards.

### CERDP : les doctorants en colloque

Le Centre d'Études et de Recherches en Droit des procédures (CERDP) a fait sa rentrée ce vendredi par un premier colloque des doctorants présidé par Maître Adrien Mignonne, avocat au Barreau de Nice.

### Mineurs étrangers

L'État vient de réaffirmer son engagement financier dans l'assistance des mineurs non accompagnés étrangers.

Un abondement de 6,5 M€ sera versé aux départements, en remboursement des frais engagés.

## LES CHIFFRES

**169** milliards d'euros de dépenses de fonctionnement pour les collectivités locales françaises.

**47** milliards d'euros d'investissement.

**27,3** milliards d'épargne brute.

**145,8** milliards de dette au 31/12/15

**54,8** milliards produits par TH, TF et TFNB.

**26,5** milliards de "produits économiques" (CFE, CVAE, TASCUM et IFER)

**30,9** milliards de dotation globale de fonctionnement transférés par l'État.

Source : Direction générale des collectivités territoriales.

## EDITO. DIMANCHE, CE SERA "PETITS MEURTRES ENTRE AMIS" POUR LES SÉNATORIALES

Ah, le charme discret des élections sénatoriales, qui se traduisent parfois par des coups tordus dont notre République a le secret... Pour ce scrutin, il arrive assez fréquemment qu'un candidat pourrât assuré d'une large majorité dans sa circonscription soit coiffé au poteau par un outsider... Résultat d'un discret mais efficace coup de pied de l'âne traduisant une "jacquerie", un règlement de compte politique. Les exemples sont légion, dans notre département aussi...

Alors que les grands électeurs vont propulser les candidats vers le Palais du Luxembourg, ce dernier scrutin de 2017 se présente sous une forme très particulière. C'est la conséquence logique des récentes législatives, qui ont envoyé 313 députés LREM sur les 577 députés à l'Assemblée. On n'assistera donc pas cette fois à une bagarre entre la droite et la gauche, les deux formations étant atomisées après leurs défaites du printemps. Non, ce sera plutôt petits meurtres entre "amis",

un scénario qui devrait permettre à des personnalités indépendantes, pas forcément encartées mais bien implantées dans leur circonscription, de créer la surprise.

Il se trouvera donc forcément parmi les élus quelques candidats inattendus parmi les 171 postes à pouvoir, qui représentent la moitié des sièges de la Haute Assemblée...

Le nouvel exécutif trouvera-t-il assez d'alliés à l'issue du vote ? Pas sûr, seuls 29 sénateurs ont rejoint la République en Marche. Si quelques sondages affirment qu'une dizaine de sénateurs pro-Macron pourraient venir s'ajouter à cette petite troupe, cela ne fera pas un gros bataillon.

D'autant que les sénateurs en place n'ont pas goûté la proposition de suppression de la réserve parlementaire (150 millions d'euros). Ils utilisent ce pactole en soutenant tel ou tel projet communal, ce qui permet de bénéficier du soutien d'un maire qui est lui aussi grand électeur.

Difficile dans ces conditions d'obtenir les 3/5<sup>èmes</sup> au Parlement, qui permettraient au gouvernement de mener "tranquillement" les réformes institutionnelles annoncées.

Les nouveaux grands électeurs qui supportent le gouvernement font souvent leurs premiers pas en politique. Ces représentants de la société civile ne disposent donc pas du soutien des "anciens", dont ils n'ont rien à attendre, sinon à espérer que ceux-ci auront eux aussi envie de sortir les sortants.



J.-M. CHEVALIER

## NOMINATIONS, PROMOTIONS

### NiceExpo : Marc Ippolito et Alain Defils aux manettes



Comme attendu, Marc Ippolito devient le nouveau président de NiceExpo, la structure chargée d'organiser dans la capitale azurienne des foires, événements et salons. Il remplace à ce poste Frédéric Jourdan-Gassin, arrivé au terme de son quatrième mandat consécutif. Directeur général du groupe Azur Trucks, membre élu de la CCI-06, Marc Ippolito est aussi le président du club des entreprises de Villeneuve-Loubet. Il sera secondé dans sa tâche par Alain Defils, un Toulousain spécialiste de l'événementiel qui reprend la place tenue pendant près d'un quart de siècle par Paul Obadia. Pour assurer la croissance de NiceExpo, les nouveaux

dirigeants pourront compter sur Anne Costamagna, Louis Baume, Gilles Reynier et François Franck, des personnes expérimentées qui restent en poste.

### Le général Levêque, patron des gendarmes de Paca



Un nouveau patron pour les 4 900 gendarmes de Provence Côte d'Azur et pour les 2 200 réservistes : le général Marc Levêque, 56 ans, originaire de Six-Fours dans le Var succède au général David Galtier, promu inspecteur général des armées. Il dirige désormais les six groupements départementaux de gendarmerie de Paca et a entrepris la tournée des préfets et des procureurs de la région pour définir les priorités d'actions à

mettre en place. Il a été en poste dans une quinzaine d'affectations pour la gendarmerie, ainsi qu'au sein de l'office central de police judiciaire à Europol au Pays-Bas et dans les ministères de la Défense et de l'Intérieur.

Saint Cyrien, il est titulaire de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite.

### Brice Tocqueville, directeur d'affaires au LCL

Brice Tocqueville, 33 ans, est nommé à Nice comme directeur du centre d'affaires entreprises Côte d'Azur Corse de LCL. Il est au service de 200 entreprises au chiffre d'affaires de 7 à 50 millions d'euros, ainsi que des grands comptes (CA supérieur à 50 millions d'euros). Diplômé du Master Finance d'entreprise de l'ESC de Reims, Brice



Tocqueville est entré chez LCL en 2007. Il a débuté sa carrière au poste de responsable adjoint corporate finance à Lyon avant de prendre la charge d'un portefeuille d'entreprises au sein de la direction entreprises Centre à Orléans.

### Une jeune coiffeuse Cannoise Meilleure Apprentie de France

Marion Sorbets vient de remporter le titre de Meilleure Apprentie de France dans la catégorie coiffure. Accompagnée de son professeur de coiffure, M<sup>me</sup> Thi N'Guyen, elle s'est imposée dans cette ultime épreuve nationale sur le thème du chignon de gala. Il fallait proposer en 50 minutes un chignon original, à la structure parfaite tout en respectant les techniques académiques exigées par les Meilleurs Ouvriers de France qui composaient exclusivement le jury. C'est une véritable consécration pour cette jeune fille qui depuis plusieurs mois s'entraîne entre six et huit heures par semaine, en plus de son travail en entreprise et de ses cours. Marion est élève à la Faculté des Métiers de Cannes. Nos félicitations !

## POINT DE VUE

La commande publique constitue un enjeu économique essentiel pour l'économie de nos territoires. Mairies, communautés de communes et d'agglomération, conseils départementaux et régionaux - et ici dans les Alpes-Maritimes la Métropole de Nice Côte d'Azur - sont de gros donneurs d'ordres. Ils fournissent du travail aux entreprises, ce qui n'est pas sans incidence sur l'emploi... Peut-être en raison des futures échéances électorales, peut-être en raison de verrous psychologiques, réglementaires ou... financiers, la commande publique n'a pas davantage flambé en 2016 que les années précédentes. Les volumes des commandes ont été moyens sur le plan national, surtout pour les marchés de travaux. Dans notre département, quelques gros chantiers (construction du tram, aménagements routiers, stations d'épuration etc.) ont, mieux qu'ailleurs, soutenu l'activité. Mais, avec 72 milliards d'euros "seulement" pour tout le pays, les commandes ont accusé un recul de -5,2% par rapport à 2015 tandis que globalement le nombre d'appel d'offres a reculé de -30% sur la période 2012 - 2016. À ce constat, peu réjouissant, s'ajoute le premier coup de rabot déjà annoncé par l'État sur ses participations aux financements des collectivités locales. Les élus craignent maintenant un deuxième tour de vis avec, en particulier, la réforme de la taxe d'habitation. Autant de contraintes qui pèsent sur les capacités d'investissement, et donc sur les futures commandes du secteur public. Pourtant, la part des services a progressé grâce à une reprise des marchés d'ingénierie qui, à terme, a déjà permis le lancement de nouveaux travaux cette année et d'autres en 2018. Les choix politiques et économiques qui vont se mettre progressivement en place vont influencer la conjoncture. Après les années d'austérité dues à la "crise" de 2008, il est vraiment temps d'enclencher la surmultipliée !

J.-M. CHEVALIER

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL : 150 M€ ANNUEL DE COMMANDE PUBLIQUE

Pour ses actions en faveur des routes, de sa politique sociale et pour les collèges qui constituent l'essentiel de ses responsabilités, le Département réalise en moyenne 450 commandes publiques par an. Dont un tiers qui sont des appels d'offres et trois cents des MAPA (marchés à procédure adaptée).

Toutes ces opérations représentent un budget de 150 millions d'euros, auquel il convient d'ajouter 63 millions au titre de la solidarité départementale envers les communes. L'assemblée départementale apporte en effet son soutien à de nombreux projets communaux qui, sans son aide, ne pourraient voir le jour, surtout dans les petits villages du moyen et haut pays aux budgets évidemment limités.

La commande publique représente 10 % environ du budget départemental. Les grandes opérations concernent les collèges, pour les constructions (Pégomas), les rénovations (Victor-Duruy à Nice) et l'entretien. Mais aussi les routes qui absorbent une part significative des investissements. D'autres opérations ponctuelles passent également par la commande publique, comme récemment les aménagements pour recevoir du public dans la grotte du Lazaret, ou la (très réussie) rénovation des Galères et de la tour de l'hor-



© DR Département06

Le nouveau collège de Pégomas recevra 600 élèves de la vallée de la Siagne.

loge à Nice, avec l'ouverture de la galerie Lympia pour des expositions de prestige (actuellement l'œuvre ultime de Giacometti). Plus surprenant, des opérations comme "Les Estivales" et "C'est pas classique" passent également par les marchés publics.

Les deux tiers des appels d'offres et marchés reviennent à des entreprises des Alpes-Maritimes. Le tiers suivant se partage à égalité avec les entreprises Paca et nationales. Peu d'entreprises étrangères, trois ou quatre par an, sont retenues (récemment deux sociétés monégasques sur des marchés très particuliers). Et peu de marchés infructueux - une dizaine par an - car les be-

soins sont connus et bien ciblés avec le tissu économique local. Enfin, la directive "Molière"<sup>(1)</sup> a été votée par la majorité du Conseil départemental à l'appel d'Éric Ciotti. "On entend l'appliquer dès que l'occasion s'en présentera" explique un cadre du service de la commande publique. Quant aux travailleurs détachés, la collectivité "applique strictement la loi" en exerçant "des contrôles vigilants" sur les chantiers.

J.-M. Ch

<sup>(1)</sup> La clause "Molière" est censée lutter contre la directive européenne sur les travailleurs détachés en imposant le français sur les chantiers.

## ROQUEFORT-LES-PINS : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

Avec un taux d'accroissement démographique d'environ 2% par an, Roquefort-les-Pins a connu, entre 1999 et 2008, une reprise de sa croissance démographique après une décennie de stagnation. Une évolution logique, puisque cette commune au cadre de vie agréable est située à proximité des forts bassins d'emploi de Nice-Cagnes-Antibes et Grasse, et qu'elle a vu l'épanouissement de nouveaux programmes immobiliers qui sont allés de pair avec de nouveaux équipements publics, comme la salle de cinéma du Pavillon Bleu ou le collège César.

Qui dit nouveaux habitants, au nombre de 5 553 en 2014, dit aussi nouveaux besoins pour la population. La ville passe une vingtaine de marchés publics par an, pour des fournitures et prestations de



© DR JP Cheveau

service, qui ont représenté l'an passé une somme de 1.172 398,29 euros. La principale opération fut la réalisation du Centre Technique Municipal. Pour 2017, de nouveaux lots seront lancés, qui concernent essentiellement l'entretien ménager des bâtiments publics.

## DU NOUVEAU

- **Le décret du 10 avril 2017** portant des dispositions en matière de commande publique est paru au JO du 12 avril 2017. Il instaure notamment un seuil de 25 000 euros en-deçà duquel les acheteurs ne sont pas soumis aux obligations relatives à l'open data prévues aux articles 107 du décret n° 2016-360 et 94 du décret n°2016-361.

- **Dématérialisation** : l'arrêté du 14 avril 2017 fixe les fonctionnalités devant être offertes aux acheteurs et aux opérateurs économiques par les profils d'acheteurs.

- **L'ordonnance n°2015-899** du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et ses décrets d'application n°2016-360 (marchés publics) et n°2016-361 (marchés de défense ou de sécurité) du 25 mars 2016 sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016. Ils s'appliquent aux marchés publics pour lesquels une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication.

- **La dématérialisation complète** des procédures de passation des marchés publics s'applique depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 pour les centrales d'achat et s'appliquera à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018 pour les autres acheteurs (sous réserve des dispositifs transitoires prévus par les articles 39, 40 et 41 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016). L'accès aux données essentielles des marchés publics (article 107 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016) devra être offert par les acheteurs sur leur profil d'acheteur au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

- **Dans le cadre du plan national** de dématérialisation des marchés publics, la facturation électronique sera obligatoire à partir de 2018 (elle l'est déjà pour les grandes entreprises de plus de 5 000 salariés depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier).

- **Délais de paiement** : l'État, pour ses commandes de marchés publics, s'est engagé à payer à 20 jours.

- **Le BIM** : prévu par la transposition de la directive européenne 2014/24/UE - article 22.4 dans le nouveau Code des marchés par l'article 42 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

# NICE MÉTROPOLÉ : PRÈS D'UN MILLIER DE MARCHÉS PAR AN !



La sécurisation de la Promenade des Anglais fut l'un des gros chantiers de l'année écoulée.

À peine installé en juin dernier comme Directeur Général des Services de la Ville et de Nice et de la Métropole, Lauriano Azinheirinha a créé un poste de DGA spécialement chargé des questions juridiques. *"C'était une volonté forte, car le rôle d'une administration comme la nôtre qui gère un budget de 2,2 milliards d'euros est, bien sûr, d'assurer la sécurité technique et financière des dossiers, mais aussi juridique"*.

Sous l'autorité de Christian Girard, les deux collectivités ont attribué l'an passé 806 marchés, dont 208 par la procédure d'appel d'offres et 598 en marchés négociés et MAPA.

## Les entreprises locales répondent efficacement

*"Il y a une forte prévalence sur le tissu local"* précise le DGS. Pour 2017, par exemple, 27% des marchés sont revenus à des entreprises niçoises, 11% à des entreprises installées sur le territoire de la Métropole et 28% de Paca. Le national représente 33% des attributions et les sociétés internationales que 1% des marchés.

La Métropole et la Ville "pèsent" à peu près le

même poids, soit 110 appels d'offres pour la commune et 98 pour la collectivité regroupant 49 villes et villages.

Pour la capitale azurée, la sécurisation de la Promenade des Anglais, la végétalisation du trottoir sud, l'aménagement de la piste cyclable ont créé une forte activité pour les services dédiés à la commande publique. Reprise de la voirie et des réseaux, éclairage, signalisation, arrosage..., les marchés ont représenté plus de 12 millions d'investissements.

*"C'était un gros plan de commandes, avec des délais tendus puisque le maire Christian Estrosi avait demandé que les travaux soient achevés avant le 14 juillet de cette année"*.

Concernant le tramway, le marché du centre de maintenance de la ligne 2 (le port - Cadam/ aéroport) n'est pas encore attribué et donc toujours en cours de consultation, tandis que le barreau semi-enterré de Garibaldi (entre la place du même nom et le port) est lui en cours d'attribution.

Les rames qui circuleront sur cette nouvelle ligne ont été commandées l'an passé.

J.-M. Ch

## SERVICE PUBLIC : QUELLE RÉFORME VEUT-ON ?

À la veille du congrès de Clermont-Ferrand, Stéphane Pintre, DGS d'Anibes et président du syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT), estime dans un entretien accordé à "La gazette des communes" que les états généraux du service public ne peuvent être tenus

sans que les élus locaux y soient pleinement associés, en particulier pour définir le rôle du service public territorial.

*"On nous dit que les collectivités, les fonctionnaires coûtent trop cher. Mais il faudrait commencer par dire quel service public nos concitoyens veulent. La question est là : quel rôle doivent jouer les*

*collectivités locales dans la mise en œuvre des politiques publiques dans les territoires ? Veut-on plus, ou moins, de crèches, de solidarité, de sécurité, le maintien à domicile des personnes âgées ? (...) Faut-il supprimer des services publics et, si oui, lesquels ?"* interroge Stéphane Pintre dans les colonnes de notre confrère.

## ÉNERGIE : MONACO FAIT CONFIANCE À CAPENERGIES

Le pôle Capenergies, entouré du cabinet Accenture et de la startup Azzura Lights, a remporté l'appel d'offre de la Principauté de Monaco pour une mission d'assistance à la veille technologique dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Capenergies devient le premier pôle de compétitivité mandaté par le gouvernement princier pour mener à bien les actions en faveur de la transition énergétique.

## COLLÈGE : INAUGURATION

Ce mercredi, le président du Département Charles-Ange Ginésy a inauguré les travaux de réaménagement du collège Auguste Blanqui à Puget-Théniers. Durant l'été, des travaux ont été entrepris pour la construction d'un préau adapté au nombre d'élèves (235 M<sup>2</sup> en bois et métal), le renforcement des clôtures et l'installation d'un nouveau portail d'entrée.

## MENTON : LES COLLOQUES EN OCTOBRE

Le samedi 7 octobre, les Colloques de Menton vont s'intéresser à "L'état de la France après les dernières élections". Le samedi 14 à "La frontière face aux flux migratoires" et à "Religions, guerres et civilisations : où en est-on?" Les conférences-débat sont animés par des personnalités reconnues (Arlette Chabot, Pierre Lellouche, Jean-Claude Guibal).  
Renseignements : 04 92 41 76 76.

## CANNES : SÉCURISATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le poste électrique de Cannes Maria a été inauguré le 15 septembre par David Lisnard. Un équipement destiné à sécuriser le réseau des clients domestiques et des industriels de Cannes.



# PUBLILÉGAL : LES ENQUÊTES PUBLIQUES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Publilégal a été créée en... 1846, à une époque où tout ce qui concernait la publicité légale s'effectuait sur le papier des affiches et des journaux spécialisés. Depuis, la société présidée par Aymeric Defrance s'est adaptée aux nouvelles technologies en proposant des procédures numériques sécurisées. Elle a conservé ses autres activités traditionnelles comme le conseil en ventes judiciaires, les formalités d'entreprises, les registres légaux, etc. Rencontre avec son dirigeant, qui sera présent au 1<sup>er</sup> salon des maires de Mandelieu-la-Napoule.

### - En quoi consiste votre activité sur les enquêtes publiques ?

Étant un partenaire référencé, nous aidons les donneurs d'ordres ou les préfets à réaliser leurs "prestations terrain" telles que l'affichage, la partie publicité dans la presse d'annonces légales et maintenant la partie électronique. Nous nous occupons aussi de la partie logistique, en allant livrer les dossiers d'enquête dans toutes les mairies.

### - Quelles sont les nouveautés ?

C'est surtout la partie registre électronique, même si d'autres aspects de la procédure ont



évolué. Depuis janvier 2017, c'est une obligation d'avoir une partie en ligne pour les enquêtes publiques.

### - La publicité des enquêtes a été renforcée...

Déjà en 1983, la loi Bouchardeau a imposé la publicité des enquêtes publiques. Publilégal a donc commencé ce type de prestations à partir des années 90 mais à l'époque c'était sur le papier. Le numérique vient aujourd'hui en complément. Alors qu'avant il fallait se déplacer en mairie pour consulter les documents et mettre son observation sur un registre, maintenant on peut déposer son avis en

ligne, télécharger des documents qui permettent de mieux comprendre l'enquête.

### - Le numérique a la même valeur légale ?

Oui, nous avons vraiment sécurisé la procédure.

### - Je peux consulter tout le dossier depuis chez moi, lire les réactions des autres personnes ?

Oui, mais ce sont souvent de très gros dossiers, assez lourds. Dans ces cas précis, la procédure papier et l'échange avec le Commissaire-enquêteur gardent encore tout leur intérêt.

### - Vous installez aussi des bornes dans les mairies, pourquoi ?

Elles doivent mettre à disposition du public un poste informatique pour consulter en ligne. Ce qui est souvent assez compliqué techniquement. Nous pouvons donc installer des bornes autonomes connectées en 3G, ce qui est facile à mettre en œuvre. Nous avons obtenu des subventions "produits innovants" pour mettre en place ces techniques. Nous avons travaillé avec la commission nationale des commissaires-enquêteurs pour assurer le meilleur service.

Propos recueillis par  
J.-M. CHEVALIER

## NOS PETITES MATINALES : QUEL STATUT CHOISIR POUR CRÉER SON ENTREPRISE ?

Le journal **Les Petites affiches des Alpes-Maritimes** organise, en partenariat avec La Verrière Coworking, sa première matinale juridique le mardi 26 septembre à 8h30 au 4 Boulevard de Cimiez à Nice.

C'est une occasion unique pour un entrepreneur de rencontrer un professionnel du droit autour d'un café et d'un croissant.

Le premier thème sera présenté par Maître Mélinda Gaglioti, avocate au Barreau de Nice, et portera sur le type du statut que peut adopter un entrepreneur pour créer son entreprise.

C'est une question récurrente pour le créateur d'entreprise mais chaque situation est



personnelle. Maître Gaglioti donnera des réponses pour aider les participants à faire le choix le plus adapté à leur profil.

Entrée libre et gratuite.

Inscriptions par mail à [formaliste@proformalites.com](mailto:formaliste@proformalites.com)  
Renseignements au 04 22 32 96 16



**NICE : EMPLOI SOLIDAIRE**

La Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville et le Centre communal d'action sociale dépassent l'obligation légale d'emplois de 6% de travailleurs handicapés. 762 agents sont concernés. Cela mérite une bonne note !

**EMPLOI : 120 POSTES À POUVOIR AVEC TELECOM VALLEY**

Le premier IT Job Forum de Telecom Valley organisé le 6 octobre de 8 h à 13 heures à Sophia Antipolis accueillera 22 entités azuréennes, de la PME au grand groupe, en passant par l'administration monégasque. Plus de 120 offres d'emploi principalement dans les métiers du numérique seront à pourvoir.

Rens. 04 89 86 69 41.  
www.telecom-valley.fr

**MARSEILLE : MÉDAILLE D'OR EN VOILE POUR LES JO DE 2024**

À Marseille, l'olympisme, ce n'est pas que le foot ! Marseille a été sélectionnée parmi cinq autres villes (Brest, Hyères, La Rochelle, Le Havre et Lorient-Morbihan) pour accueillir les épreuves de voile des JO de 2024. Son plan d'eau reconnu dans le monde accueille déjà plus de cent manifestations nautiques par an, dont la Juris Cup

**PHOTOVOLTAÏQUE : 72 PROJETS VALIDÉS EN PACA**

La loi relative à la transition énergétique a fixé un objectif de 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030. Parmi les 310 nouveaux projets sélectionnés par le ministère de la transition écologique pour développer des installations photovoltaïques sur bâtiment, pour un volume de 150 MW, 72 se trouvent en Paca. S'ils sont tous réalisés, ils produiront 35 MW.

**LE SICTIAM AIDE LES COLLECTIVITÉS À INNOVER DANS LA "RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE"**

**- Quelles sont les nouvelles offres, les nouveaux services, que le SICTIAM propose aux collectivités ?**

Le SICTIAM est un acteur public du numérique de premier plan pour les collectivités. Parce qu'il est un accompagnateur de projets d'innovation, il les assiste à l'ouverture des données publiques (Open-data), afin qu'elles soient conformes à la loi "Pour une République Numérique". Dans les nombreux projets innovants, il propose également aux collectivités qui gèrent le stationnement de s'équiper suite à la dépenalisation du stationnement par l'État.

**- Cela se traduit comment ?**

Nous lançons une offre de vidéo-protection et de gestion des risques naturels afin de baisser les coûts d'achat de caméras, mais aussi mutualiser le traitement au sein d'un centre de supervision et gérer les crises. Pour répondre à une forte demande touristique, nous proposons à nos membres l'équipement en point d'accès Wifi à moindre coût, avec la possibilité de bénéficier de données statistiques anonymisées sur cette utilisation. Enfin, le SICTIAM accompagne ses membres à la créativité et à l'innovation en organisant des Open-Labs, qui leur permettent d'imaginer et de cadrer leurs projets de services publics.

**- Pourquoi ces nouveaux services ?**

Parce que le SICTIAM est un véritable opérateur public de services et d'usages numériques, son catalogue s'étoffe au fil des obligations légales, mais aussi des demandes des collectivités. Nous sommes en capacité de proposer des services à des coûts diminués de 20% à 70% grâce à la mutualisation des achats, et nous fournissons en plus un service de formation, d'accompagnement, de support/



Charles-Ange Ginésy, président du SICTIAM

assistance et de proximité.

**- Comment aidez-vous les collectivités à passer à la transition numérique ?**

On les accompagne dans la réalisation de leur stratégie de développement numérique. Car au-delà de l'arrivée du Très Haut Débit, l'enjeu est le développement de services plus efficaces, en lien avec les demandes des usagers (informations sur les transports, démarches en lignes simplifiées, participation à la vie de la collectivité, co-working...). Les nouveaux services du SICTIAM et sa manière d'accompagner seront présentés lors de l'inauguration de ses nouveaux locaux, fin novembre prochain.

**- Veille juridique pour les collectivités : pourquoi, comment ?**

Le SICTIAM réalise une veille réglementaire et technique pour anticiper l'arrivée de nouvelles obligations légales. Par exemple, depuis novembre dernier, tout habitant peut saisir une collectivité locale en ligne, par mail ou par formulaire. Si sa demande n'a pas de réponse dans les dix jours, le silence vaut acceptation. Ce qui implique un suivi affiné des demandes. Nous fournissons ainsi une solution pour sécuriser les collectivités.

**- Cela va demander de la surveillance en effet...**

Au premier janvier 2018, toute

collectivité devra être dotée d'un DPO (Data Protection Officer). Pour réaliser sa mission, celui-ci doit être formé à la réglementation sur la gestion des données personnelles. Il est souhaitable aussi d'utiliser un logiciel de gestion des déclarations à la CNIL, d'un suivi des autorisations ou encore des modalités d'accès aux données. Le SICTIAM ajoute donc une offre d'accompagnement et des logiciels à son catalogue. Par ailleurs, les nombreuses contributions du SICTIAM aux consultations, ou aux groupes de travail nationaux contribuent à faire évoluer la réglementation, comme par exemple dans le domaine de l'archivage numérique, ou encore pour la signature électronique en ligne.

**- Combien de communes (ou communautés) sont-elles adhérentes au SICTIAM ?**

Nous comptons aujourd'hui environ 300 adhérents de toutes tailles, de la petite commune rurale aux départements, ainsi que divers établissements publics comme les universités, syndicats pour la gestion des déchets, stations de montagne, offices de tourisme, communautés de communes, communautés d'agglomération). Les membres représentent environ 2 millions d'habitants.

**EN SAVOIR PLUS**

Le SICTIAM est un syndicat intercommunal créé en 1989, né de la volonté de communes désireuses de mettre en commun des moyens et des compétences pour gérer au mieux des équipements informatiques et des logiciels acquis en commun.

Il vient d'emménager dans 1 300 mètres carrés de bureaux situés 1047 route des Dolines, à Sophia Antipolis, dans le bâtiment du Pôle Business 2.

Tel : 04 92 96 80 80.  
www.sictiam.fr

## &gt;&gt; MARCHÉS PUBLICS

# OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES POUR LES ENTREPRISES

## PEILLE : 305 052 € pour la voirie (sécurité et parking)

Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment communal "le Téléphérique" à Saint Martin de Peille, la commune souhaite entreprendre un programme de travaux destinés à améliorer la sécurité et le stationnement aux abords de ce bâtiment. Il portera sur l'aménagement d'un parking en amont du bâtiment du téléphérique et sur des travaux de sécurisation sur la RD 53 (passage piétons sécurisé par alternat tricolore au droit de la salle d'animation rurale).

Un chantier estimé à 305 052 € TTC.

De nouveaux bâtiments pour les services techniques sont prévus. La municipalité envisage de procéder à l'aménagement de nouveaux bâtiments destinés à l'installation des services techniques communaux, au quartier Val de Ville.

Conseil municipal, 25 août 2017



Une vue du village de Peille (Photo DR Emily Keime)

### SAINT ETIENNE DE TINÉE

#### 1 000 609 € pour la rénovation de la salle des fêtes

La municipalité va procéder à des travaux de rénovation de la salle des fêtes du village. L'investissement est de 1 000 609 € HT.

Conseil municipal, 25 août 2017

### MANDELIEU LA NAPOULE

#### Des travaux avenue du Général De Gaulle

Dans la continuité des opérations déjà réalisées sur l'avenue Henry Clews en 2013, la municipalité projette des travaux avenue du Général De Gaulle. Le projet consiste en l'élargissement et l'aménagement de la portion comprise entre la Siagne et la commune de Cannes. Cette voie est bordée par le golf et la plage. Est notamment prévu l'aménagement d'un terre-plein central, des travaux de verdissement avec l'intégration de plantations, la création d'une piste cyclable, le renforcement de l'éclairage public et de réseaux d'eaux usées. Un mur de soutènement sera édifié côté golf. La rénovation complète de la voirie est aussi prévue.

Conseil municipal, 28 août 2017

### COURMES

#### Des travaux d'aménagement et d'embellissement rue du Commandant Euzière

Des travaux d'aménagement et d'embellissement sont prévus pour la rue du Commandant Euzière. C'est le Sivom du canton de Bar-sur-Loup qui va assurer la maîtrise d'ouvrage de ce chantier.

Conseil municipal, 28 août 2017

### NICE

#### Installation d'une nouvelle crèche

La municipalité a décidé de mener des travaux d'installation d'une nouvelle crèche dans le secteur de la rue Trachel à l'angle des rues Reine Jeanne et Anciens Combattants en Afrique du Nord et limitrophe au square Colonel Jeanpierre. Elle a confié la maîtrise d'œuvre de ce projet au groupement conjoint Didier Roman (architecte)/Ingérop conseil et ingénierie et SLK Ingénierie (Nice).

BOAMP, 8 août 2017

### CUÉBRIS

#### 53 200 € pour la rénovation la ferme du domaine agricole du Pali

La commune a prévu des travaux de rénovation de la toiture et des fenêtres de la ferme du domaine agricole du Pali. Un investissement de 53 200 € HT.

Conseil de la Communauté de communes Alpes d'Azur, 7 juillet 2017

### CIPIÈRE

#### Travaux aux stations de pompage

Compte tenu de divers dysfonctionnements des stations de pompage communales, la municipalité a décidé, après la réalisation d'un diagnostic, de remplacer l'armoire de contrôle de commande de la station de pompage du Loup. Il est aussi nécessaire de procéder à une modification électrique et de la télécommande du coffret de la station de la Fontaine. Le montant global des travaux pour ces deux stations s'élève à 13 584 € TTC.

Conseil municipal, 29 août 2017

### GUILLAUMES

#### Des écogîtes dans le quartier Les Plans ?

La commune réfléchit à un projet d'implantation d'écogîtes dans le quartier Les Plans. Une étude de faisabilité va être menée en ce sens. Pour rappel, un projet similaire avait déjà été envisagé en 2012 mais n'avait à l'époque pas abouti.

#### 52 498 € pour des travaux d'aménagement (parking et route)

La municipalité a décidé de consacrer un budget de 52 498 € HT pour procéder à des travaux d'aménagement du parking de Villeplane et route des Anseignes.

Conseil de la Communauté de communes Alpes d'Azur, 7 juillet 2017

### PÉONE

#### 88 433 € HT pour la réfection de la voirie

La commune a prévu de consacrer 88 433 € HT pour des travaux de réfection de ses chaussées communales.

Conseil de la Communauté de communes Alpes d'Azur, 7 juillet 2017

### COARAZE

#### 45 084 € pour la restauration des murs du cimetière

La municipalité va faire réaliser des travaux de réfection des murs du cimetière. Un chantier estimé à 45 084 € TTC.

Conseil municipal, 28 août 2017

Pour plus d'informations,  
Utilisez ce FLASHCODE



## >> VENI, VIDI... VITE DIT ! <<

- **À L'HEURE** : "L'excellence opérationnelle" était le sujet d'un récent colloque à la CCI-06 pour générer, chez les décideurs, une prise de conscience des nécessités d'évoluer pour que les entreprises restent dans la compétition. Parmi les recettes, trucs et échanges d'expériences qui ont été évoqués, on pourrait ajouter le respect des horaires puisque la réunion a débuté avec 45 bonnes minutes de retard. Même si l'on est déjà opérationnel, on peut encore s'améliorer pour devenir... excellent.

- **RSI**: Demandez "en urgence" la copie d'un document important au Régime Social des Indépendants, et deux semaines après, vous ne verrez toujours rien venir dans votre boîte aux lettres physique ou numérique. On se demande maintenant combien pourrait prendre de temps cette opération si elle est "non urgente"...

- **PEX** : Tel est l'acronyme (pour Palais des Expositions) employé pour désigner l'équipement qui doit être construit sur le site du MIN et pour lequel le maire de Nice, Christian Estrosi, et le tout récent ancien président du Dépar-



Un bien gros antivol pour un si petit vélo, vous ne trouvez pas ?

tement Éric Ciotti croisent le fer au sujet des mètres carrés commerciaux à construire. Qui inquiètent le tissu économique local.

- **FISC** : Si vous avez des avoirs non déclarés à l'étranger, vous disposez

jusqu'au 31 décembre 2017 dernier carat pour régulariser votre situation grâce à la procédure "amiable". Comme cela fait quatre ans et demi que fonctionne le service de traitement des déclarations rectificatives, le ministre des comptes publics

Gérard Darmanin siffle la fin du match en annonçant qu'il n'y aura pas de prolongation... À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, plus de remise de pénalités.

- **FLUCTUAT** : Magistrats, Avocats, Greffiers, Notaires... Les professions du Droit tiennent fermement la barre et viennent encore de le prouver à l'occasion de la 27<sup>ème</sup> Juris Cup qui vient de se dérouler à Marseille avec près de 2000 participants. Le journal La Provence rapporte qu'un skipper a quand même failli manquer le départ d'une régate pour cause de... naissance de son fils. Bravo à l'heureux papa et à la maman, et tous nos vœux de bonheur au jeune moussaillon !

- **TALENTS MULTIPLES** : On le sait chanteur, éleveur, entrepreneur et avec beaucoup d'autres casquettes encore. Le père Gil Florini va présenter son nouveau livre samedi 23 septembre de 14h30 à 16h30 à la librairie Masséna à Nice. Ce rendez-vous constituera l'occasion pour l'inventeur du Pastis de Nice de dire urbi et orbi quelques vérités... sans modération.

# PALAIS DES EXPOS : LE DÉPARTEMENT CONSIDÈRE QUE 10 000 M<sup>2</sup> DE COMMERCES EST UN MAXIMUM

Par la voix de son nouveau président, Charles-Ange Ginésy, et par celle de son ancien président, le député Éric Ciotti, le Conseil départemental a livré sa position sur le devenir de l'actuel MIN et sur le secteur voisin du Grand Arenas où doit être érigé le futur Palais des Expositions de Nice.

Dans ce dossier qui fait l'objet de polémiques, le Département considère en effet avoir "une légitimité à regarder ce qui se passe" puisqu'il est cofinancier d'EcoVallée à hauteur de 13 M€, dont la moitié environ en nature, par la fourniture du terrain lui appartenant au quartier de la Baronne (La Gaude) où doit être construit le futur MIN.

"Je soutiens totalement la création d'un Palais des expositions. Nous en avons besoin pour attirer à Nice des salons, expositions et nouvelles manifestations" rappelle Éric Ciotti. Qui s'inquiète cependant "de ce qui va être mis à côté pour en assurer la financement". Il désigne ainsi les mètres carrés commerciaux devant être construits dans ce nouveau quartier. Pour lui, le point d'équilibre se situe entre 4 000 et 7 000 mètres carrés pour des commerces de proximité apportant de la



vie autour du futur Palais, chiffre qui peut être encore revu dans des proportions raisonnables. Pour le préfet Leclerc, cela pourrait aller jusqu'à 10 000 mètres carrés environ. Loin en tout cas des 40 000 mètres carrés "qui figurent ce matin même (lundi, ndlr) sur le site officiel de la Ville de Nice" a pointé le député.

La semaine dernière, le maire de Nice Christian Estrosi avait été dans le même sens, en indiquant qu'il n'était pas question de construire à cet endroit un nouveau centre commercial de type Cap 3 000 ou Polygone Riviera qui déstabiliserait le petit commerce

sur tout l'ouest du 06.

"Le Partenariat Public Privé (PPP) retenu par la Métropole pour les aménagements n'est pas encore signé. On ne peut pas dire que s'il y a du retard, c'est de la faute du Département, qui est d'ailleurs tenu à l'écart du dossier" indique Éric Ciotti.

Charles-Ange Ginésy a confirmé que dans ce dossier "le Département n'est pas un facteur bloquant, ni pour le transfert du MIN, ni pour la réalisation du Palais des Expos. La date de signature du PPP en juillet 2018 devrait nous permettre d'avoir des informations rassurantes". Président de la Fédération commerciale de Nice regroupant vingt-deux associations, Philippe Desjardins a indiqué attendre les conclusions de ce dossier. En jeu, la survie de nombreux commerces de détail dans tout le secteur, des boutiques qui apportent de l'animation dans des centres-villes où l'offre commerciale est en grande souffrance (également sur Cagnes et Villeneuve-Loubet) avec la fermeture de nombreux pas de porte.

J.-M. Ch

# ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

reçues jusqu'au jeudi 11 heures 30.

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces légales.

173860

## PIMINO 12

Société par actions simplifiée  
au capital de 8 000 €uros  
Siège social : 2724 Route de Nice,  
06450 ST MARTIN VESUBIE  
440 850 873 RCS NICE

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> juin 2017, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de « prise de participation à fins de contrôle dans le capital de toutes sociétés, ainsi que le recours à tous moyens de financement notamment par voie d'apport, de souscription, d'achat d'actions, de parts sociales, de fusion, pour l'acquisition, la gestion et la prise de ces participations, et l'accomplissement de toutes prestations de services à l'adresse de toutes sociétés dans lesquelles la société détiendrait ou non des participations, dont notamment des prestations administratives, juridiques, comptables et commerciales » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social du 2724 Route de Nice, 06450 ST MARTIN VESUBIE au 1427 Route de Nice, 06450 ST MARTIN VESUBIE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts.

Pour avis. Le Président.

173919

## UNI JURIS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS AU BARREAU DE NICE

### ETS JEAN BROS

Société par actions simplifiée  
au capital de 152 520 €uros  
Siège social : 164 boulevard Jean  
Jaurès ZI Le Marais  
42170 ST JUST ST RAMBERT  
RCS SAINT ETIENNE 886 750 157

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2017, le Président a décidé de transférer le siège social du 164 Bd Jean Jaurès, ZI Le Marais, 42170 ST JUST ST RAMBERT au Quartier Speiramella 06690 TOURRETTE LEVENS, à compter du 30 juin 2017 et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le n° 886 750 157 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NICE.

Président : La Société ETABLISSEMENTS TORDO BELGRANO, Société anonyme à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 53 200 €uros, dont le siège social est Quartier Speiramella, 06690 TOURRETTE LEVENS, immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 307 521 047, représentée par M. Laurent TORDO Président du Directeur.

Pour Avis. Le Président.



173881

Jean LETOUBLON  
Mireille CAGNOLI  
François PAUL  
François TRUFFIER  
Notaires Associés

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant Acte reçu par Maître François PAUL, Notaire à NICE (Alpes Maritimes), 23 Boulevard Gambetta, Membre de la Société civile professionnelle dénommée "Jean LETOUBLON, Mireille CAGNOLI, François PAUL, François TRUFFIER, Notaires associés d'une Société civile professionnelle titulaire d'un office notarial", le 31 août 2017, enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE NICE le 05/09/2017 Dossier 2017 00311, Référence 2017 N 00007, a été constituée une Société civile ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination sociale : ROSARIA.  
- Siège social : CASTAGNIERS (06670), 615 chemin de la Florette  
- Durée : 99 années  
- Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

- Capital social : 1.200 €  
- Apports : en numéraire  
- Cessions de parts : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des Associés.  
- Gérance : Madame Eva RADICCHI épouse JONES, demeurant à CASTAGNIERS (06670), 615 chemin de la Florette.

- Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE

Pour avis.

173913

### SCI RODA

au capital de 1 524,49 €uros  
Siège social : 144 rue de Courcelles  
75017 PARIS  
344 507 538 RCS PARIS

## TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 28/07/2017 a décidé de transférer le siège social à compter du 28/07/2017 à Quartier Château de la Gaude, chemin des Carrières 06640 SAINT JEANNET. Gérant : Mr Roger NATAF, demeurant Quartier Château de la Gaude, chemin des Carrières 06640 SAINT JEANNET. Objet : La propriété, la gestion et l'administration de biens immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire. Modification sera faite au RCS de GRASSE.

173966

## COGEPART 06

SARL au capital de 7.622,45 €uros  
Siège social : Gare Saint Augustin  
2 avenue Edouard Grinda  
06200 NICE  
392 318 580 RCS NICE

## TRANSFORMATION EN SAS

Suivant AGE en date du 3 juillet 2017 il a été décidé de transformer la société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Le capital reste fixé à 7.622,45 €uros. Cette transformation met fin aux fonctions de gérant de M. Jérôme DOR. Présidente : COGEPART GROUPE, SAS au capital de 16.187.758,50 €uros, siège à MARSEILLE (13003) 122 Boulevard de Paris, RCS MARSEILLE n° 803 489 186, représentée par la Société I.C.A.R.E. Directeur Général : M. Romain GAYOT demeurant à ALLAUJCH (13190) 318 Chemin de Bon Rencontre. Directeur Général Délégué : M. Cyril MOUROT demeurant à MONTIGNY LES METZ (57950) 2 rue des Ateliers. Commissaire aux comptes Titulaire : SAS C.O.PHO.TR I. siège à MARSEILLE (13001) 88 Rue Grignan, RCS MARSEILLE n° 334 990 256. Mentions complémentaires : Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Les actions sont librement cessibles. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MARSEILLE.

Pour avis  
La Présidente.

173923

### SARL ATLANTICA

Société à responsabilité limitée en liquidation  
au capital de 7.000 €uros  
Siège social : 11 Rue Vernier  
06000 NICE  
433 688 769 R.C.S. NICE

Suivant Procès-Verbal en date du 18 novembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société.

- nommé en qualité de Liquidateur : M. Patrice SANTI, demeurant 11, avenue Malaussena 06000 NICE

- fixé le siège de la liquidation au 11, avenue Malaussena 06000 NICE, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE

Le Liquidateur.

173976

## CO & CO

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 €uros  
Siège social : 210 Avenue Henry Dunant  
06000 NICE  
R.C.S NICE en cours de constitution

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte Sous Signature Privée en date du 11 septembre 2017 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** Société civile immobilière  
**Dénomination sociale :** CO & CO

**Siège social :** 210 Avenue Henry Dunant  
06000 NICE

**Objet social :** La société a pour objet l'acquisition de tous biens immeubles, administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

**Gérance :** Mme Coralie LOMBARD demeurant 210 Avenue Henry Dunant - 06000 NICE

**Clauses relatives aux cessions de parts :** Agrément dans tous les cas, sauf pour les cessions entre Associés ou au profit d'un descendant qui sont libres.

Agrément des Associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales  
**Immatriculation de la Société :** au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

Pour avis  
La Gérance

173978

## CENTRE AZUREEN DE TOMODENSITOMETRIE

C. A. T.  
Société Anonyme au capital  
de 64.029 €uros  
Siège social : avenue du Docteur  
Maurice Donat  
06700 SAINT LAURENT DU VAR  
327 594 149 R.C.S. ANTIBES

L'Assemblée Générale du 13.06.2017 a nommé en qualité d'administrateurs :

- Monsieur Thomas BENZAKEN, demeurant à NICE 06100, 13 avenue du Plateau de Rimiez, Villa Emerenziana, en remplacement de Monsieur Michel MONTAGNAC, démissionnaire,

- Madame Florence MOUROT, épouse PAUL, demeurant à SAINT LAURENT DU VAR 06700, 882 chemin des Plateaux Fleuris, en remplacement de Monsieur Olivier WATEAU, démissionnaire,

Pour la durée des mandats de leur prédécesseur restant à courir.

173918



### AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ - DIRECTIVE 2014/24/UE

#### Pouvoir adjudicateur

Ville de NICE, 5 rue de l'Hôtel de Ville,  
06364, NICE Cedex 4, F,  
Téléphone : (+33) 4 97 13 44 70,  
Courriel : dao@nicedotadur.org,  
Code NUTS : FRL03  
Adresse principale :  
http://www.e-marches06.fr

#### Adresse du profil acheteur :

#### TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

#### ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations  
publiques

#### Objet : Pâtes fraîches

**Numéro de référence :** VDN-17-0337

**Code CPV principal :**

**Mots descripteurs :** Denrées alimentaires

**Descripteur principal :** 15850000

#### Type de marché :

Fournitures

#### Description succincte :

La présente consultation est lancée suivant la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des Articles 25, 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. La consultation a pour objet : l'achat de pâtes fraîches, destinées à la restauration scolaire, extrascolaire (centres de loisirs) et aux établissements multi-accueil de la petite enfance de la ville de NICE.

#### Information sur les lots :

**Ce marché est divisé en lots :** Non

#### DESCRIPTION

Code(s) CPV additionnel(s)

**Mots descripteurs :** Denrées alimentaires

**Code CPV principal :** 15850000

**Descripteur supplémentaire :**

**Code CPV principal :** 15851220

**Lieu d'exécution**

**Code NUTS :** FRL03

**Lieu principal d'exécution :** Ville de NICE

**Description des prestations :** L'accord-cadre est un accord-cadre avec bons de commande avec un minimum et un maximum fixés en valeur.

**Les montants minimum et maximum sont :**

- Montant minimum HT : 40 000,00 €uros

- Montant maximum HT : 160 000,00 €uros

Le délai d'exécution de l'accord-cadre avec bons de commande court à compter de la date de sa notification. La durée initiale est de 1 an.

#### Critères d'attribution

##### Critère de qualité

1. Test des produits / Pondération : 15
2. La valeur technique / Pondération : 15
3. Les performances en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10

##### Prix :

1. Prix / Pondération : 60

#### Information sur les options

**Options :** Oui

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (Article 139 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016), et/ou des marchés complémentaires (Article 30 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence visés à l'Article 42 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

#### Information sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union Européenne : Non

#### Type de procédure

Procédure ouverte

Information concernant l'Accord sur les Marchés Publics (AMP)

**Le marché est couvert par l'Accord sur les Marchés Publics :** Oui

#### RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Publication antérieure relative à la présente procédure

**Numéro de l'avis au JO série S :** 2017/S 096-188685 du 19/05/2017

#### Attribution du marché

**Un marché/lot est attribué :** Oui

**Date de conclusion du marché :**

13 septembre 2017

#### Informations sur les offres

**Nombre d'offres reçues :** 1

**Le marché a été attribué à un groupe d'opérateurs économiques :** Non  
**Nom et adresse du titulaire**

La Cambuse sarl, 13 Avenue Clément Massier, 06220, GOLFE JUAN, F, Code NUTS : FRL03

**Le titulaire est une PME :** Oui

#### Informations sur le montant du marché/du lot

**Valeur totale du marché/du lot :**

81 217,50

**Monnaie :** €uros

#### PROCÉDURES DE RECOURS

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de NICE, 33 Bd Franck Pilatte B.P. 4179, 06300, NICE Cedex 4, F, Téléphone : (+33) 4 92 04 13 13, Courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr, Fax : (+33) 4 93 55 78 31

#### Organe chargé des procédures de médiation :

Préfecture de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Secrétariat Général pour les affaires régionales, place Félix Baret CS 80001, 13282, MARSEILLE Cedex 06, F, Téléphone : (+33) 4 84 35 45 54, Courriel : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr, Fax : (+33) 4 84 35 44 60

#### Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'Article R 421-1 du Code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'Article L 521-1 du Code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 13/09/2017 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de NICE. Vous pouvez consulter ce contrat à la Direction des Contrats Publics 45 rue Gioffredo 06364 NICE Cedex 04 - 4e étage - Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 - Mail : noura.djebbes@nicedotadur.org.

#### DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

18 septembre 2017.

173857

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 24 JUILLET 2017, il a été constitué une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : « MANGO HOUSE »

Forme Juridique : Société Civile Immobilière

Siège Social : 70 Chemin des Basses Moulières (06130) GRASSE

Capital Social : MILLE EUROS (1.000 €) divisé en CENT PARTS (100) de DIX EUROS (10€) chacune. La totalité des apports est en numéraire.

Objet Social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion, l'exploitation par bail de tous biens et droits immobiliers (commercial ou habitation) et notamment un appartement sis 25 Boulevard Pasteur « Le Carbis » 06130 GRASSE.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE.

Gérance : Monsieur Marc SEGARRA, de nationalité Française, né le 23 juillet 1966 à RABAT (MAROC), demeurant 70 Chemin des Basses Moulières (06130) GRASSE

Cession de parts sociales : Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, qu'avec le consentement de la majorité des associés possédant au moins les deux tiers du capital social y compris les parts du cédant.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRASSE.

**Pour Avis.**

173883

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé établi à NICE en date du 15 septembre 2017, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : OGMIOS EDITIONS, SIEGE SOCIAL : 19 rue fontaine de la ville, NICE (Alpes Maritimes)

OBJET : Maison d'édition

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 5 000 €uros

PRÉSIDENT :

- Monsieur Raphael CROUZAT, demeurant 19 rue fontaine de la ville, NICE (Alpes Maritimes),

AGREMENT : En cas de pluralité d'Associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des Associés.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout Associé peut participer aux Assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'Associé, au jour de l'Assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

**Pour avis, le Représentant Légal.**

173920

**RECTIFICATIF :** Sur l'annonce 173795 parue sur le présent journal du 14/09/2017, il fallait lire "Par décision de l'Associé unique en date du 31/08/2017 prenant effet le 31/08/2017" en lieu et place de 31/07/2017.

**Pour avis.**

173979

### AFD SOPHIA

SCI au capital de 1000 €uros

22 AVENUE DES ALOËS

06600 ANTIBES

RCS ANTIBES n° 818 892 556

### TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 19/09/17, prenant effet le 19/09/17, il a été décidé de transférer le siège social au 618 Avenue Roumanille, 06410 BIOT. **Gérant :** M Albert DUCIC **Validation :** RCS ANTIBES.

173965

L'EDIFICE NICOIS SARL au capital de 25000 €uros 8 Chemin de la Lauvette, 06300 NICE RCS NICE n° 750 151 128. TRANSFERT SIEGE SOCIAL. Aux termes d'une AGE du 15/09/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 17 Rue Guiglonda de Sainte-Agathe, 06300 NICE. **Gérant :** Monsieur Adel HAMBOUSSI, et de rajouter à l'objet social initial "par toute voie directe ou indirecte la réalisation de travaux de maçonnerie générale, doublage, cloison, faux plafonds, peinture, revêtements sols et murs"

Validation : RCS NICE.

174009

Suivant Acte Sous Seing Privé en date à LAVAL du 3 juin 2017, la Société ACTUAL CANNES 06, SNC au capital de 80 000 €uros, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 790742894 RCS LAVAL, a donné en location gérance à la Société ACTUAL 890, SNC au capital de 125 000 €uros, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 824 642 714 RCS LAVAL, un fond de commerce d'agence d'intérim sis 119 bis Bd Sadi Carnot 06110 LE CANNET, à compter du 3 juin 2017 pour une durée 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

&gt;&gt; REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

## SERVICE DES DOMAINES

## SUCCESSION VACANTE

**173971** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de GRASSE en date du 19/12/2016, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Madame GRIMALDI Angèle Veuve SZCZEPANSKI** née le 08/09/1923 à CONCA (20), décédée le 08/11/2012 à GRASSE (06).

**Référence : 0068013858 / SK.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**173972** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de NICE en date du 13/07/2017, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Monsieur LLORENS RIGOL José** né le 03/10/1930 à PALMA DE CERVELLO (ESPAGNE), décédé le 20/10/2016 à PUGET THENIERS (06). **Référence : 0068020064 / FR.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**173973** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de GRASSE en date du 24/05/2017, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Monsieur BLAUD Jean-Claude** né le 21/07/1944 à ST SIFFRET (30), décédé le 21/07/2016 à GRASSE (06). **Référence : 0068020178 / FR.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

## SUCCESSION

**173974** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de NICE en date du 28/03/2017, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Monsieur CAZAUX Georges** né le 15/07/1924 à TOULOUSE (31), décédé le 12/07/2010 à NICE (06). **Référence : 0068016243 / NE.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

## NOMINATION CURATEUR

**173981** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de NICE en date du 25/07/2017, le Directeur Départemental

des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Monsieur KUTSCHERA Hervé** né le 07/08/1940 à TOULOUSE (31), décédé le 07/02/2016 à MENTON (06). **Référence : 0068019836 / BE.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**173982** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de GRASSE en date du 22/05/2017, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Monsieur PONSODA Fernand** né le 16/06/1939 à ALGER (ALGERIE), décédé le 17/01/2017 à CANNES (06). **Référence : 0068019653 / BE.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**174008** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de NICE en date du 20/06/2017, le Directeur départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Monsieur BOULARD Jacques** né le 12/12/1926 à CHATEAUROUX (36), décédé le 05/01/2017 à BEAUSOLEIL (06). **Référence : 0068020051 / SD.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**173858** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de GRASSE en date du 12/07/2017, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Madame PESSIN Geneviève Veuve CHAILLOT** née le 23/12/1929 à PARIS 8<sup>ème</sup> (75), décédée le 09/09/2015 à CANNES LA BOCCA (06). **Référence : 0068020375 / NE.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

**173877** - Par décision du Tribunal de Grande Instance de NICE en date du 02/08/2017, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes Maritimes, domicilié 15 bis rue Delille 06073 NICE CEDEX 1, a été nommé curateur de la succession vacante de **Madame FERNANDEZ GONZALES Maria** née le 08/09/1934 à ALICANTE (ESPAGNE), décédée le 02/12/2016 à NICE (06). **Référence : 0068020057 / FR.** Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

### SARL LA MENTONNAISE

au capital de 1.000 €uros  
33, rue de Paris à 06000 NICE  
RCS B 500 261 854

Suivant AG du 22.05.2017 il a été décidé à compter du même jour du transfert du siège social au 18, avenue François de Montléon à 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN avec modification corrélatrice de l'Article 4 des statuts. Dépôt au RCS de NICE.

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/07/2017, à NICE, enregistré à Pôle Enregistrement de NICE, le 22/08/2017. Boredeau n° 2017/1002 Case n° 10, Ext. 5826 La société SULTANA & CO, SARL au capital de 5000€, 14 Avenue Maréchal Foch, 06000 NICE, 511 883 761 R.C.S. NICE

A vendu à : La société LOLIENA, SASU au capital de 1000€, 74 Ancien Chemin de la Ginestière, 06200 NICE 824 806 046 R.C.S. NICE

Un fonds de commerce de "snack"/restauration rapide dite "sans feu/sans flamme" (friture exclue) sis et exploité à NICE (06000), 14 Avenue du Maréchal Foch, sous l'enseigne LE MELTING POT CAFE, pour lequel le vendeur est immatriculé au RCS DE NICE sous le numéro 511 883 761.

Ladite cession a eu lieu moyennant le prix principal de 50000€.

L'entrée en jouissance a été fixée au 04/08/2017.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales à l'adresse suivante : Me CINELLI Laurent, Cabinet LBVS, 1 Rue Valperga 06000 NICE.

Pour avis.

Par ASSP du 14/09/2017, constitution d'une SASU dénommée:

**CREPUSCULE 68**

Capital : 1000€

**Siège** : 234 Avenue de la Lanterne, Les Belles Terres A2, 06200 NICE

**Objet** : En France et à l'étranger: prestations de services aux entreprises et aux particuliers en matière de gestion de formalités administratives et commerciales.

**Président** : Madame Liliane Camille Antoinette MIDOT demeurant à 234 Avenue de la Lanterne, Les Belles Terres A2, 06200 NICE

**Transmission des actions** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

**Conditions d'admission aux Assemblées** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Durée** : 99 ans. **Immatriculation** : RCS NICE.

Par ASSP du 14/09/2017, constitution d'une SAS dénommée : **GRM Capital** : 1000€ **Siège** : 16 Avenue Raymond Combul, 06000 NICE **Objet** : Achat, vente, hébergement de matériel informatique, électronique et climatisation **Président** : MAMBO CALIFORNIE, SARL à associé unique au capital de 4000€, 452 239 049 R.C.S. NICE, représenté par Monsieur Nimrod KRIF demeurant à 99 Avenue Californie, 06000 NICE

**Transmission des actions** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement ; les cessions à un tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Conditions d'admission aux Assemblées** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** : RCS NICE.

## CONSTITUTION

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé en date du 6 septembre 2017, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : DELPHINE MAGNETISME  
Siège Social : 3, rue Jules Michel C/O CENTRE DE SANTÉ & BIEN-ÊTRE 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Capital social : 100 €

Objet : Activité de magnétiseuse, énergétique, radiesthésiste et accessoirement l'achat, la vente de matériels et de produits liés au bien-être.

Durée : 99 années

Président : Mme Delphine SEROUR, demeurant 256, avenue Victor Bellissime 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

La société sera immatriculée au R.C.S. d'ANTIBES.

Le Président.

## UNIJURIS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS AU BARREAU DE NICE

## AFBAT

SAS au capital de 952 500 €uros

Quartier Speiramella,

06690 TOURRETTE-LEVENS

RCS NICE n° 785 620 675

### AVIS DE CONTINUATION D'ACTIVITE MALGRÉ PERTE DE LA MOITIÉ DU CAPITAL

Par décision de l'Associé unique du 14/09/2017, les Associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société malgré une perte de la moitié du capital social.

Validation : RCS de NICE.

### ERICA

SAS au capital de 700 000 €uros  
CAP VAR BAT D1 AV GEORGES GUYNEMER,

06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

RCS ANTIBES n° 315 388 454

### TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGO du 02/08/2017, prenant effet le 01/09/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 81 Avenue Simone Veil, Sky Valley, 06200 NICE. Mention au RCS NICE et au RCS ANTIBES.

Pour avis.

### AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Monsieur Jean-Christophe, Antonin, Bernard, Francis PERONA demeurant à 37 Boulevard de Cimiez, 06000 NICE, né le 01/05/1995 à NICE, France, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de CAGNOL.

173861

MADELINE BAZAR SARL au capital de 5.000 €uros, 130, Boulevard de la Madeleine - 06000 NICE N° 823 072 020 RCS NICE. Par Décision de l'Associé unique du 01/9/17, il a été décidé à compter de cette date de nommer M. ADEL Yacine Associé unique, demeurant 66 Avenue de la Lanterne 06200 Nice, en qualité de gérant et pour une durée indéterminée en remplacement de M. KOU-DID Youcef. L'Article 8 des statuts a été modifié. **Pour avis.**

173859

&gt;&gt; REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

174012



## MAIRIE DE MENTON

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉENOM ET ADRESSE OFFICIELLE DE LA  
PERSONNE PUBLIQUE :

Ville de MENTON – Mairie de MENTON  
17 rue de la République  
06500 MENTON

## POUVOIR ADJUDICATEUR :

Monsieur Jean-Claude GUIBAL  
Le Maire

## Objet de l'accord cadre :

Acquisition de classes mobiles de tablettes Android 10' pour les écoles municipales

## Caractéristiques principales

La consultation concerne la fourniture et l'installation de 16 classes mobiles équipées chacune de 25 tablettes tactiles Android 10' FHD Wifi

La solution devra être installée et opérationnelle dans un délai de 3 mois à compter de la date de notification du marché.

## Nombre de lots :

Marché unique

## Durée de l'accord cadre :

Le présent accord cadre prendra effet à compter de sa date de notification

## Mode de passation :

Accord cadre passé en procédure adaptée

## Modalités :

Budget principal de la Ville de MENTON  
Règlement par mandat administratif sous 30 jours

## Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Ceux fixés par le règlement de la consultation

## Critères de jugement des offres :

## RANG 1

## Critère de jugement des offres :

La qualité technique de l'offre et la méthodologie proposée - Adéquation de l'offre par apport à la demande

## Pondération : 70%

La qualité technique de l'offre et la méthodologie proposée - Adéquation de l'offre par apport à la demande

## RANG 2

## Critère de jugement des offres :

Le prix

## Pondération : 20%

## RANG 3

## Critère de jugement des offres :

Les références et les moyens humains et techniques mobilisés pour la réalisation des prestations

## Pondération : 10%

## Conditions de retrait des documents :

Le dossier de consultation sera remis gratuitement, les candidats devront adresser

une demande écrite par télécopie, courrier ou email :

Mairie de MENTON – Service des Marchés Publics

17 rue de la République

06500 MENTON

Tél. : 04.92.10.50.46 Fax : 04.92.10.51.42

Mail : compub@ville-menton.fr

Site : <https://www.achatpublic.com>

## Date limite de réception des offres :

13 octobre 2017 à 16 heures

## Adresse auprès de laquelle les offres peuvent être envoyées :

Mairie de MENTON – Service des Marchés Publics

17 rue de la République

06500 MENTON

Tél. : 04.92.10.50.46

Site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

## Tous renseignements peuvent être obtenus :

Renseignements administratifs :

Monsieur Stephane DI LORENZO

Tél. : 04.92.10.50.66

Mail : [stephane.dilorenzo@ville-menton.fr](mailto:stephane.dilorenzo@ville-menton.fr)

Renseignements techniques :

Monsieur Didier DESCHAMPS

Tél. : 04.92.10.51.26

Mail : [Didier.deschamps@ville-menton.fr](mailto:Didier.deschamps@ville-menton.fr)

173910

## LES 2 G

Société civile immobilière  
en liquidation

Au capital de 317 000 €uros

440 Route de BELLET

06200 NICE

500 538 988 RCS NICE

AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 31 Août 2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Janvier 2017 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme Liquidateur Monsieur Franck GILARDI, demeurant 3 Allée SERPENTINE 83120 SAINTE MAXIME, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 440 Route de BELLET 06200 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. **Pour avis. Le Liquidateur.**

173882

## SOPHIA ANTIPOLIS 2014

SAS Au capital de 5000 €uros

6 rue Lanjuinais 35000 RENNES

RCS RENNES 800 566 549

## TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 septembre 2017, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social de la société à VALBONNE (06560), 290 rue Fédor Dostoïevski, Les Lucioles 1, et de modifier en conséquence l'Article 4 des statuts comme suit :

Article 4 : Siège social

Ancienne mention : Le siège social de la société est fixé à : 6 rue Lanjuinais 35000 RENNES

Nouvelle mention : Le siège social de la société est fixé à VALBONNE (06560), 290 rue Fédor Dostoïevski, Les Lucioles 1

Elle sera en conséquence immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE.

Il est rappelé que le Président est Monsieur Daniel DAVID, demeurant à SAINT GILLES (35590) 16 rue Marie Curie.

Les autres clauses des statuts demeurent inchangées.

**Pour avis. Le Président.**

173925

ROI DES BLES SARL capital de 500 €uros, 19 rue St-Philippe 06000 NICE. RCS NICE 821 366 465. A compter de l'AGE du 15/09/2017 : Démission gérant SANAI Mokhtar et Nomination du nouveau gérant ATAOUA Mohamed 22 rue Vernier 06000 NICE. Formalités RCS NICE.

173911

## LES 2 G

Société civile Immobilière  
en liquidation

Au capital de 317 000 €uros

440 Route de BELLET

06200 NICE

RCS NICE : 500 538 988

AVIS DE CLOTURE DE  
LIQUIDATION

L'A G réunie le 30 Septembre 2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mr GILARDI Franck de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. **Pour avis. Le Liquidateur.**

173915

SMART-TECH SAS au capital de 2500 €uros. 34 Avenue Georges Clémenceau 06000 NICE. RCS NICE 821 862 901

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date 28/08/2017, l'Associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au Liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes du Liquidateur ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE.

**Pour avis.**

173967

## UNIJURIS

SOCIÉTÉ D'AVOCATS AU BARREAU DE NICE

AUTOMOBILES COSTA SERVICES SAS en liquidation au capital de 40 000 € Siège social : ZI quartier Fontan Deleuse, 06380 SOSPEL Siège de liquidation : ZI quartier Fontan Deleuse, 06380 SOSPEL 479 814 394 RCS NICE. L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2008 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Thierry COSTA BACCANI de son mandat de Liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NICE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre. **POUR AVIS Thierry COSTA BACCANI Liquidateur.**

173774

## CLJ

SARL au capital de 7622,45 €uros

Siège social : 46, rue des Dames,

75017 PARIS

382 932 754 RCS de PARIS

L'AGE du 05/05/2017 a décidé de transférer le siège social de la société 103 avenue Régina, 06250 MOUGINS.

Gérant : Mme RITZ Laurence, demeurant 103 avenue Régina, 06250 MOUGINS

Radiation au RCS de PARIS et réimmatriculation au RCS de CANNES.

173963

## BR CONSULTING

S.A.S. au capital de 4.000 €uros

Siège social 77 chemin de l'Eurier

06670 CASTAGNIERS

791 329 741 RCS NICE

Dans sa séance du 17.05.2017, dûment enregistrée, l'Associé unique a décidé, à compter du même jour :

- de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable,
- de nommer Liquidateur pour la durée de la liquidation, M. Rénald BAIARDI, 77 chemin de l'Eurier 06670 CASTAGNIERS,
- de fixer le siège de la liquidation au siège social,
- de mettre fin au mandat de Président de M. Rénald BAIARDI.

C'est à l'adresse du Liquidateur que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Mention au RCS de NICE.

173884

DIGITAL BARRIERS SAS au capital de 100 000 € Siège social : 1 Traverse des Brucs Arep Center Sophia Antipolis 06560 VALBONNE 483 219 507 RCS GRASSE. Par Décisions du Président du 4/09/2017, il a été constaté : - La réalisation définitive de l'augmentation du capital de 1.075.539 € pour le porter à 1.175.539 €. La réalisation définitive de la réduction du capital de 779.738 € pour le ramener à 395.801 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de GRASSE.

&gt;&gt; REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

173909

**BR CONSULTING**

S.A.S. en liquidation au capital de 4.000 €uros

Siège de la liquidation : 77 chemin de l'Eurier - 06670 CASTAGNIERS  
791 329 741 RCS NICE

Dans sa séance du 10.08.2017, l'associé unique a décidé, à compter du même jour :

- d'approuver les comptes de la liquidation,
- de donner quitus au liquidateur et de le décharger de son mandat,
- de prononcer la clôture des opérations de liquidation.

La radiation sera effectuée au RCS de NICE.

173917

**TRANSFERT DE SIEGE.** ENTREPRISE GALIFI CHRISTIAN SARL à associé unique au capital de 8000 €uros 5 Rue Emile Passeroni 06450 UTELLE RCS NICE n° 507 836 674. Aux termes d'une AGE du 30/08/2017, il a été décidé de transférer le siège social à : Place des Tilleuls, 06450 LANTOSQUE. Gérant : Monsieur Christian GALIFI 11 avenue Mireille 06100 NICE. Validation : RCS NICE.

173823

Caisse de Crédit Mutuel Nice Joffre, Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable. Siège social : 21 Rue de la Buffa 06000 NICE. Immatriculée au RCS de NICE sous le N° 782 587 638. Au terme d'une AGO en date du 19/04/2016, il a été constaté la démission et le départ de M. WAGNER François Pierre Edouard de son poste de membre du Conseil de surveillance.

173978

**AVIS DE CHANGEMENT DE NOM**

Monsieur Arnaud, Olivier, Alexandre PERONA demeurant à 37 Boulevard de Cimiez, 06000 NICE, né le 17/06/1999 à NICE, FRANCE, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de CAGNOL.

173806

Par ASSP du 11/09/2017, constitution d'une SAS dénommée : **AVENIR MOUGINS Capital** : 5000€ **Siège** : 616 Avenue Saint-Martin, 06250 MOUGINS **Objet** : toutes activités de restauration traditionnelle. **Président** : Madame Fatima ACHAHBOUNE demeurant à 6 Avenue Notre Dame, 06000 NICE **Transmission des actions** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires. Si cession à un tiers, elle est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Conditions d'admission aux assemblées** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** : RCS CANNES.



**Annonces  
LÉGALES**  
petitesaffiches.fr

*Les* **PetitesAffiches**  
DES ALPES - MARITIMES  
HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

**PA**  
ENCHÈRES  
immobilières

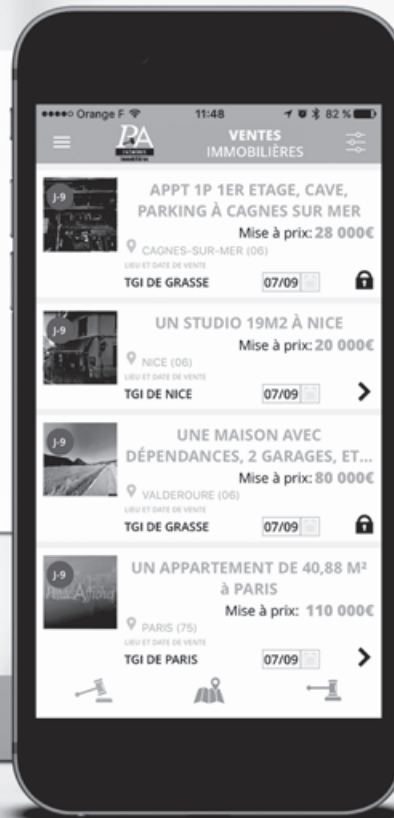
# TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITE VENTES AUX ENCHÈRES IMMOBILIÈRES



**Géolocalisez**  
tous les biens et accédez  
directement à l'adresse

**Recherchez**  
par T.G.I., ville, région,  
prix ou type de biens

**Consultez**  
les ventes aux enchères  
France entière  
partenariat VLimmo.fr

**ABONNÉS\***

Créez des alertes  
et soyez le premier averti

Visites  
Ajoutez les dates  
de visite à vos agendas

Disponible sur  
**App Store**

DISPONIBLE SUR  
**Google play**

Flashez le code :



Flashez le code :



\*Services d'alertes personnalisés pour nos abonnés à découvrir sur le site :

[encheres.petitesaffiches.fr](http://encheres.petitesaffiches.fr)



173969

**Maître Julien CHAMARRE**  
**SELARL NEVEU CHARLES ET ASSOCIES**

Avocat au Barreau de NICE – 5, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE - TEL. 04.93.87.05.40

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

SITUÉE SUR LA COMMUNE DE NICE (06200) « LA MAIOUNETTA » 85 AVENUE CORNICHE FLEURIE,

**UNE TRÈS BELLE VILLA**

AVEC UN APERCU MER DEPUIS UN PETIT BALCON

ÉLEVÉE D'UN NIVEAU SUR REZ-DE-CHAUSSÉE ET BÉNÉFICIAIRE D'UN SOUS-SOL  
 ET D'UN GARAGE AMÉNAGÉ D'UNE SUPERFICIE DE 163, 35 M<sup>2</sup>, D'UNE PISCINE,  
 UN JARDIN ET HANGAR À VOITURES FIGURANT AU CADASTRE SAVOIR  
 SECTION OL N°141 POUR UNE SUPERFICIE DE 00 HA 25 ARES 35 CA - DPE (CLASSE E)

**ADJUDICATION LE JEUDI 2 NOVEMBRE 2017 À 9 HEURES**  
 AU PALAIS DE JUSTICE DE NICE, PLACE DU PALAIS À NICE

LE MINISTÈRE D'UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE NICE EST OBLIGATOIRE POUR ENCHÉRIR.

**CETTE VENTE A LIEU À LA REQUÊTE DE :**

La Société dénommée **JYSKE BANK A/S**, Société dûment constituée selon la loi danoise, au capital de 720.000.000,00 DKK dont le siège social est à DK 8600 SILKEBORG (Danemark) Vestergade 8-16, immatriculée au Registre du Commerce danois sous le n°17616617, dont Jyske Bank Private Banking Copenhagen et à l'époque Jyske Bank London sont succursales, prise en la personne de son représentant légal en exercice demeurant et domicilié en cette qualité audit siège social.

**Ayant pour Avocat, Maître Julien CHAMARRE membre de la S.E.L.A.R.L. NEVEU, CHARLES & ASSOCIES** Avocat au Barreau de NICE y demeurant 5 Boulevard Victor HUGO (06000) NICE.

**DÉSIGNATION :**

Une propriété située à NICE (Alpes-Maritimes) 85 avenue de la Corniche Fleurie constituée d'une maison à usage d'habitation cadastrée section OL n° 141 luidit «85 AV CORNICHE FLEURIE» pour une superficie de 00ha 25 ares 35ca.

Lot visible sur notre site internet à l'adresse suivante : [encheres.petitesaffiches.fr](http://encheres.petitesaffiches.fr) ou en flashant ce code

MISE À PRIX

**650 000 €**

(SIX CENT CINQUANTE MILLE €UROS)

**OCCUPATION :**

Il résulte du Procès-Verbal descriptif dressé le 27 août 2015 par Maître Olivier HYVERT, Huissier de Justice associé, membre de la SCP LEYDET-LEYDET-GALTIER-HYVERT à la résidence de NICE (06) et annexé au cahier des conditions de vente qu'à cette date, ledit bien est occupé par la partie saisie.

**CONSIGNATION POUR ENCHÉRIR :**

S'adresser à un Avocat au Barreau de NICE. Consignation obligatoire d'un chèque bancaire certifié pour tout enchérisseur d'un montant de 10% du montant de la mise à prix. Surenchère du dixième possible dans un délai de 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'Avocat inscrit au Barreau de NICE.

**VISITES :**

Les visites auront lieu sur place, sous la conduite de la SCP LEYDET LEYDET GALTIER HYVERT, Huissiers de Justice associés sis à NICE (06000), 3 place Franklin Roosevelt :

**- Vendredi 20 octobre 2017 de 14h à 15h**

**- Mercredi 25 octobre de 14h à 15h**

Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître Julien CHAMARRE de la SELARL NEVEU CHARLES ET ASSOCIES.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé le 8 décembre 2015 sous le n° 15/00233 au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilière du Tribunal de Grande Instance de NICE et peuvent être consultées audit Greffe et au Cabinet de Maître Julien CHAMARRE de la SELARL NEVEU CHARLES ET ASSOCIES.



173962

Aux termes d'un Acte Sous Seing Privé en date à NICE du 06/09/2017, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique dénommée CORDELIA, au capital de 1 000 €, dont le siège social est à (06300) NICE 15 rue des Ponchettes et dont l'objet social est : en France et à l'étranger toutes opérations de prise de participation dans tous types de sociétés ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Président : Monsieur Jean Paul GOMIS, demeurant à (06230) VILLEFRANCHE SUR MER 5 Avenue Darie la Madone. La société DR AUDIT ayant son siège à NICE 31 Bd Dubouchage, représentée par Monsieur Denis RICHERME, est nommée Commissaire aux Comptes Titulaire, et Monsieur Rémy OLIVER, domicilié à PERPIGNAN 37 Boulevard Kennedy est nommé Commissaire aux Comptes Suppléant ; pour une durée de six années à compter du 06/09/17. Existence de clauses relatives à l'agrément des cessions d'actions : agrément par décision collective extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires disposant du droit de vote. Immatriculation de la Société au RCS de NICE.

173916

SMART-TECH SAS au capital de 2500 €uros. 34 Avenue Georges Clémenceau 06000 NICE. RCS NICE 821 862 901

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25/08/2017 l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2017 et sa mise en liquidation amiable. L'Associé unique, Monsieur MOUSSA Ganem né le 16/10/1992 à NICE 06, de nationalité Tunisienne, demeurant 44 Boulevard Riquier 06300 NICE, nommé en sa qualité de Liquidateur lui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de liquidation est fixé au 44 Bd de Riquier 06300 NICE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Mention sera faite au RCS de NICE.

173980

Suivant Acte Sous Seing Privé en date à Laval du 3 juin 2017, la société ACTUAL NICE 06, SNC au capital de 80 000 €uros, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 790789036 RCS LAVAL, a donné en location gérance à la Société ACTUAL 891, SNC au capital de 125 000 €uros, dont le siège social est 11 rue Emile Brault 53000 LAVAL, 824 528 509 RCS LAVAL, un fonds de commerce d'agence d'intérim sis 245 bis Promenade Anglais 06000 NICE, à compter du 3 juin 2017 pour une durée de 3 années, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée.

173875

**AVIS**

SAS DESTOK-SHOES au capital de 1000 €uros, Siège social 34 avenue de Nice 06800 CAGNES SUR MER RCS ANTIBES 825 164 262. Selon AGE du 11/09/2017 il a été décidé de :

- Transférer le siège à NICE 06300, 90 Boulevard de Pasteur à compter du même jour,

- Et de nommer Présidente Melle ROZALSKA Monika demeurant à 90 boulevard de Pasteur 06300 NICE en remplacement de M. ZAVETTIERI Domenico démissionnaire. Mention au RCS NICE. Pour avis.

173924

La société Décor Heytens France S.A au capital de 4 000 000 €uros, dont le siège social est situé à LESQUIN (59810) 2 Rue des Peupliers Bâtiment A, et immatriculée au RCS de LILLE métropole sous le n° 967 505 751, met fin au contrat de gérance mandat d'un fonds de commerce de biens et d'équipements de la maison consenti à Madame Manuela LAROCHE demeurant 353 route d'Antibes 8 hameau du pont vieux 06410 BIOT, immatriculée au RCS de CANNES sous le n° 539 625 186 pour le magasin Heytens sis 245 Allée Louis Blériot Zac Les Tourrades 06210 MANDELIEU LA NAPOULE, à compter du 31 juillet 2017.

174010

**LALY ROSE**

SARL au capital de 6000 €uros  
 3 Rue du Gendarme Desclair  
 06800 CAGNES-SUR-MER  
 RCS ANTIBES n° 523 858 272

**AVIS**

Aux termes d'une AGE du 10/09/2017, prenant effet le 10/09/2017, il a été décidé de transférer le siège social au 114 Boulevard Carnot, 06110 LE CANNET et d'ajouter le nom commercial AAVA WEDDING.

Gérant : Monsieur ERIC ATLAN  
 Validation : RCS CANNES.



**Marchés PUBLICS**  
 petitesaffiches.fr

**PUBLICATION, CONSULTATION**  
 Réponse & téléchargement des marchés publics

&gt;&gt; REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE NICE****JUGEMENT PRONONÇANT  
LA LIQUIDATION JUDICIAIRE**

*Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.*

**Jugement du 13 septembre 2017**

173862 - **GARPOPOLO Rocco** - 26 Avenue Général de Gaulle 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER - RM NICE. Liquidateur Me Marie Sophie Pellier.

173863 - **COMPAGNIE DES BIENS SECURISES** - SARL - 51 Rue du Moulin 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN - 483 705 075 RCS NICE. Liquidateur Me Denis Gasnier.

173864 - **AMESIS CONSTRUCTION** - SARL à associé unique - 18 Promenade du Val de Menton 06500 MENTON - 750 051 898 RCS NICE. Liquidateur Me Denis Gasnier.

173865 - **SOCIETE INTERNATIONALE DE DISTRIBUTION** - SAS - 37 Boulevard Dubouchage C/o Regus 06000 NICE - 530 094 838 RCS NICE. Liquidateur Me Jean Patrick Funel.

173866 - **LA REINE DES BLES** - SARL - 19 Rue Saint-Philippe 06000 NICE - 794 164 608 RCS NICE. Liquidateur Me Denis Gasnier.

173867 - **ACADEMIE PEINTURE** - SARL à associé unique - 229 Avenue de la Californie C/o Manureva Service 06200 NICE - 797 605 268 RCS NICE. Liquidateur Me Marie Sophie Pellier.

173868 - **DELBECQ Jérôme** - 8 Rue Aldophe Conil 06260 Puget Théniers - RM. Liquidateur Maître Denis Gasnier.

173869 - **VN COMPANY** - SARL - 1 Avenue Paul Doumer 06240 BEAUSOLEIL - 803 858 158 RCS NICE. Liquidateur Me Marie Sophie Pellier.

173870 - **MONACO BAT** - SARL - 6 Avenue Durante C/o Sap 06000 NICE - 808 519 821 RCS NICE. Liquidateur Me Jean Patrick Funel.

173871 - **TAVADIO** - SARL - 44 Boulevard Rizzo le Duplex 06300 NICE - 810 784 637 RCS NICE. Liquidateur Me Jean-Marie Taddei.

173872 - **EL REÍ** - SARL - 5 Avenue Giacobi 06300 NICE - 812 096 113 RCS NICE. Liquidateur Me Jean-Marie Taddei.

173873 - **FUN LASER** - SARL - 134 Avenue Saint-Roman 06500 MENTON - 819 986 027 RCS NICE. Liquidateur Me Jean-Marie Taddei.

173874 - **ELENA** - SARL - 65 Rue de la Buffa 06000 NICE - 801 861 485 RCS NICE. Liquidateur Me Jean Patrick Funel.

**Jugement du 14 septembre 2017**

173890 - **HABITAT AGENCEMENT SECOND OEUVRE** - SARL - 49 Rue Clément Roassal 06000 NICE - 535 267 413 RCS NICE. Liquidateur Me Jean-Marie Taddei.

173894 - **ANVI** - SARL à associé unique - 84 Avenue Sainte-Marguerite 06200 NICE - 790 783 930 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 5 septembre 2017, désignant Liquidateur Me Marie Sophie Pellier.

173895 - **LA REGINA** - SARL à associé unique - 80 Avenue d'Estienne d'Orves 06000 NICE - 791 850 514 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 17 août 2017, désignant Liquidateur Maître Denis Gasnier.

173896 - **REST'O2** - SARL à associé unique - 6 Rue Pierre Dévoluy 06000 NICE - 791 757 198 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 6 septembre 2017, désignant Liquidateur Me Jean-Marie Taddei.

173900 - **Y.C.Y DISTRIBUTION** - SARL - 36 Avenue Gallieni 06000 NICE - 804 017 259 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 31 août 2017, désignant Liquidateur Maître Denis Gasnier.

173904 - **NEGRE Johanna Marguerite** - 87 Avenue du 16 Septembre 1947 06430 TENDE - RM NICE. Date de cessation des paiements le 22 août 2017, désignant Liquidateur Me Jean Patrick Funel.

173905 - **M.C.INTERNATIONAL FRANCE** - SAS - 61 Route de Grenoble 06200 NICE - 818 423 253 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 30 août 2017, désignant Liquidateur Me Marie Sophie Pellier.

173906 - **SERRURERIE FERRONNERIE D ART JOUHET PATRICK** - SARL - 2 Impasse du Plan Quartier Plan Bermond 06340 LA TRINITÉ - 411 408 586 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 30 août 2017, désignant Liquidateur Maître Denis Gasnier.

**JUGEMENT PRONONÇANT  
L'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE  
REDESSEMENT JUDICIAIRE**

*Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.*

**Jugement du 14 septembre 2017**

173886 - **LE DAUPHIN** - SARL - 289 Promenade des Anglais 06000 NICE - 383 732 740 RCS NICE. Administrateur Me Huertas Xavier. Mandataire judiciaire Maître Denis Gasnier.

173887 - **BANI André** - 107 Quartier 06440 BLAUSASC - RM. Mandataire judiciaire Me Jean Patrick Funel.

173888 - **ELYJE** - SAS à associé unique - 37 Boulevard Dubouchage C/o Regus 06000 NICE - 484 214 424 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 11 septembre 2017 désignant administrateur Me Huertas Xavier. Mandataire judiciaire Maître Denis Gasnier.

173889 - **BOULANGERIE EPI D'OR** - SARL - 22 Rue Vernier 06000 NICE - 529 295 925 RCS NICE. Administrateur Me Huertas Xavier. Mandataire judiciaire Maître Denis Gasnier.

173891 - **STOLITSA** - SARL à associé unique - 144 Rue France 06000 NICE - 752 651 372 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 11 septembre 2017 désignant Mandataire judiciaire Me Jean-Marie Taddei.

173892 - **KNEE GUARD** - SAS - 7 Place Île de Beauté C/o Avec 06300 NICE - 752 998 526 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 31 août 2017 désignant Mandataire judiciaire Me Marie Sophie Pellier.

173893 - **SONIREC** - SARL - 19 Rue Marceau C/o Secrétariat et Services Fidus

06000 NICE - 788 996 288 RCS NICE. Administrateur Maître Stéphanie Bienfait. Mandataire judiciaire Me Jean Patrick Funel.

173897 - **PLP NETTOYAGE** - SARL - 9 Avenue Henri Matisse 06200 NICE - 792 470 916 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 31 août 2017 désignant Administrateur Maître Stéphanie Bienfait. Mandataire judiciaire Me Marie Sophie Pellier.

173898 - **REZIN** - SARL à associé unique - 435 Chemin des Cabanes Blétonnières Villa Christiana 06790 ASPREMONTE - 794 720 573 RCS NICE. Date de cessation des paiements le 12 septembre 2017 désignant Mandataire judiciaire Me Jean-Marie Taddei.

173899 - **NGUYEN Thi Loi** - 12 Allée Marescalchi 06320 CAP D'AIL - RM NICE. Administrateur Maître Stéphanie Bienfait. Mandataire judiciaire Me Jean Patrick Funel.

173901 - **PSI** - SARL - 6 Avenue Durante C/o Sap 06000 NICE - 807 856 976 RCS NICE. Mandataire judiciaire Me Jean-Marie Taddei.

173902 - **GENERALE 2015** - SARL à associé unique - 12 Avenue François Bottau 06100 NICE - 809 290 257 RCS NICE. Administrateur Me Thomas Nathalie. Mandataire judiciaire Maître Denis Gasnier.

173903 - **JMS** - SARL à associé unique - 5 Rue Biscarra C/o Stock Fiches 06000 NICE - 809 340 185 RCS NICE. Administrateur Me Thomas Nathalie. Mandataire judiciaire Me Marie Sophie Pellier.

173961 - **RIVIERA SHOES** - Société à responsabilité limitée à associé unique - 42 Cours Napoléon 20000 AJACCIO - 803 994 854 RCS AJACCIO. Date de cessation des paiements le 1 août 2017 désignant Mandataire judiciaire Me Jean-Pierre CELERI - 22 Cours Napoléon 20000 AJACCIO.

**JUGEMENT PRONONÇANT  
LA CLÔTURE DE LA PROCÉDURE  
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE POUR  
INSUFFISANCE D'ACTIF****Jugement du 19 septembre 2017**

173983 - **BETON ARCHITECTONIQUE DE FRANCE** - SARL - 63 Corniche Bellevue 06000 NICE - 382 110 104 RCS NICE.

173984 - **ALLIANCE CAR 06** - SARL à associé unique - 27 Boulevard de l'Ariane C/o Novafaires 06300 NICE - 804 626 935 RCS NICE.

173985 - **AM.MA** - SAS - Boulevard des Jardiniers 06200 NICE - 803 037 159 RCS NICE.

173986 - **HDG** - SAS à associé unique - 4 Rue Grimaldi 06000 NICE - 802 243 022 RCS NICE.

173987 - **EASY CONSTRUCTION** - SAS à associé unique - 3 Petite Avenue de la Californie 06200 NICE - 799 825 161 RCS NICE.

173988 - **DUBOIS Lionel** - 68 Rue Arson 06300 NICE - RM. Non Communiqué.

173989 - **MARINE** - SARL - 455 Promenade des Anglais Immeuble Nice Premier A 06299 NICE Cedex 3 - 510 627 961 RCS NICE.

173990 - **E.C.M BATIMENT** - SARL à associé unique - 79 Avenue Saint-Augustin 06200 NICE - 753 454 008 RCS NICE.

173991 - **HARMONY BIEN ETRE** - SARL à associé unique - Route Départementale 2204 lieu-dit la Pointe de Blausasc 06440 BLAUSASC - 533 360 764 RCS NICE.

173992 - **LIBANO** - SARL - 14 Boulevard Raimbaldi C/o Dom's secrétariat 06000 NICE - 519 908 610 RCS NICE.

173993 - **MASSEGLIA Gilles Frédéric** - 3 Rue Caïs de Pierlas 06300 NICE - RM NICE.

173994 - **BELLE COIFFURE** - SARL - 16 Rue Reine Jeanne 06000 NICE - 509 201 679 RCS NICE.

173995 - **SKY NET ASSISTANCE** - SARL - Aéroport Côte d'Azur Terminal 2.1 06281 NICE Cedex 3 - 501 111 264 RCS NICE.

173996 - **LA BOUTIQUE DE L'EPICURIEN** - SARL - 1 Rue Bavastro 06300 NICE - 498 167 949 RCS NICE.

173997 - **CENTRE ADMINISTRATIF PUBLICITAIRE** - SARL à associé unique - 49 Avenue Georges Clémenceau 06000 NICE - 497 931 675 RCS NICE.

173998 - **GES (GROUPE EUROPEEN DE SECURITE)** - SARL - 6 Rue Raoul Ponchon 06300 NICE - 488 743 022 RCS NICE.

173999 - **TEKNIBIKE** - SARL - 49 Boulevard Carlone 06200 NICE - 488 195 454 RCS NICE.

174000 - **LIBRE SERVICE FONCET** - SARL - 10 Rue Foncet 06000 NICE - 478 822 539 RCS NICE.

174001 - **AZUR DECORS** - SARL - 15 Boulevard de la République 06240 BEAUSOLEIL - 440 487 361 RCS NICE.

174002 - **ZEITOUN** - SARL - null Local N°23 Bâtiment 35 Galerie Ciale Rés les Moulins 06200 NICE - 438 466 724 RCS NICE.

174003 - **BEZZI Micheline** - 3 Rue du Marché 06240 BEAUSOLEIL - RM NICE.

174004 - **VILLEFRANCHE MARINE SERVICES** - SARL - Port de la Darse Chantier Naval 06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER - 408 885 903 RCS NICE.

174005 - **ARMAT** - SARL - 455 Promenade des Anglais Porte de l'Arenas Hall C 06200 NICE - 402 626 121 RCS NICE.

174006 - **MASSEGLIA Marilyn Monique Fabienne** - 3 Rue Caïs de Pierlas 06300 NICE - RM. Conjoint Collaborateur De M. Gilles MASSEGLIA (RCS NICE 522 885 003)

174007 - **JALLET Guy** - 31 Chemin des Petits Plans le Saint-Saens 06800 CAGNES-SUR-MER - RM. Non Précisé.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE FRÉJUS****JUGEMENT PRONONÇANT  
LA CLÔTURE DE LA PROCÉDURE  
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE POUR  
INSUFFISANCE D'ACTIF**

*Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.crediteurs-services.com>.*

**Jugement du 17 septembre 2017**

173907 - **ELOC'ANCES** - SARL - 33 Chemin de Cante Perdrix Villa N 9 B 06130 GRASSE - 434 883 849 RCS GRASSE.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE GRASSE****JUGEMENT PRONONÇANT  
LA CLÔTURE DE LA PROCÉDURE  
DE LIQUIDATION JUDICIAIRE  
POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

&gt;&gt; REÇUES JUSQU'AU JEUDI 11 HEURES 30

**Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse**  
<https://www.creditors-services.com>.

**Jugement du 13 septembre 2017**

173926 - **ERAMM** - SARL - Immeuble le Thélème 06560 VALBONNE - 392 456 562 RCS GRASSE.

173927 - **NAKARA Hassen** - 144 Avenue Pierre Sémard le Richelieu - Bât A 3 Rdc 06130 GRASSE - RM non communiqué.

173928 - **ROSE GAZELLE** - SAS à associé unique - Chemin Font de la Peïro 06640 SAINT-JEANNET - 821 146 164 RCS GRASSE.

173929 - **CHARVIEUX Bruno** - 3 Boulevard Victor Hugo Résidence Amiral de Grasse 06130 GRASSE - RM.

173930 - **E.U.R.L. AF-DEPANNAGE** - SARL à associé unique - 435 Chemin du Collet de la Desse 06510 CARROS - 534 250 410 RCS GRASSE.

173931 - **Genfotech France SARL** - Société à responsabilité limitée - 1047 Route des Dolines Allée Pierre Ziller 06560 VALBONNE - 813 710 282 RCS GRASSE.

173932 - **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU BATIMENT** - SARL - le Broc Center Zone Industrielle 1<sup>ère</sup> Av Bp 659 C/o Azur Carros Secrétariat 06510 CARROS - 812 446 995 RCS GRASSE.

173933 - **LANFANT** - SARL - 1501 Route des Dolines le Thélème Ox 4 06560 VALBONNE - 811 071 935 RCS GRASSE.

173934 - **MVH PRO SECURITE SERVICES** - SARL à associé unique - 1 Avenue - 18<sup>°</sup> Rue - 2600 Mètres Immeuble le Broc Center 06510 LE BROC - 500 886 098 RCS GRASSE.

173936 - **JMC** - SARL à associé unique - 81 Avenue Henri Dunant les Terrasses de Grasse Bât B3 06130 GRASSE - 489 265 843 RCS GRASSE.

173937 - **DOMOCALL PROTECTION** - SARL à associé unique - 18 Chemin de Camperousse les Cyclades 06130 GRASSE - 524 405 651 RCS GRASSE.

173938 - **CANNES AUTO PRESTIGE** - SARL à associé unique - 2 Chemin de la Peyrière Bâtiment E4 Chez Mardilly Fabien 06560 VALBONNE - 752 302 919 RCS GRASSE.

173939 - **ANTALYA KEBAB** - SARL - 2 Avenue Général de Gaulle 06130 GRASSE - 539 384 008 RCS GRASSE.

173940 - **REGUIDA Salima** - 7 Chemin de Garibondy 06110 LE CANNET - RM GRASSE.

173941 - **NEONAT** - Société par actions simplifiée à associé unique - 727 Chemin de la Ferronnerie 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY - 533 894 754 RCS GRASSE.

173942 - **MICROGINE** - Société par actions simplifiée - 300 Route des Crêtes All Suites Espaces Antipolis 06560 VALBONNE - 533 166 096 RCS GRASSE.

173943 - **CAP 10** - SARL - 23 Route de Nice 06560 VALBONNE - 517 885 679 RCS GRASSE.

173944 - **AGENCE GRASSE IMMOBILIER (A.G.I)** - SARL - 10 Boulevard Carnot 06130 GRASSE - 530 501 295 RCS GRASSE.

173945 - **RM CONSTRUCTION** - SARL - 162 Chemin de Fontete 06140 VENCE - 524 068 012 RCS GRASSE.

173946 - **NEW ENERGY SYSTEM** - SARL - 634 Voie Aurélie 06610 LA GAUDE - 491 057 881 RCS GRASSE.

173948 - **VAILLANT Olivier** - 7 Avenue du Général de Gaulle 06130 GRASSE - RM GRASSE.

173949 - **BERTIN Yann Emile Henri Moïse** - 1 Avenue Louison Bobet Parc d'Activité Bois de Grasse 06130 GRASSE - RM GRASSE.

173950 - **SARL FLORES** - SARL - 395 Chemin de Carel Villa N°30 06810 AURIBEAU-SUR-SIAGNE - 509 593 869 RCS GRASSE.

173952 - **LA FORGE FRANCO TUNISIENNE FRANCE** - SARL - Chemin de Camperousse les Cyclades Bâtiment E 06130 GRASSE - 494 250 699 RCS GRASSE.

173953 - **SAINT CLERC EXPERTISES** - SARL - 83 Chemin du Candeou 06530 PEYMEINADE - 488 654 641 RCS GRASSE.

173954 - **DIS-SUD** - SARL - Chemin du Brec la Bastide 06140 COURSEGOULES - 480 221 514 RCS GRASSE.

173955 - **CRISTAL ELEC** - SARL - Z.I. Espace Carros Îlot A 06510 CARROS - 437 630 247 RCS GRASSE.

173956 - **L'ESPACE GRAPHIC** - Société anonyme - 438 Zone Artisanale de la Grave 06510 CARROS - 400 799 177 RCS GRASSE.

173957 - **POMPES ET ENERGIE** - SARL - 1 Avenue 10<sup>ème</sup> Rue 06510 CARROS - 408 482 453 RCS GRASSE.

173960 - **À ASSOCIÉ UNIQUE ATELIER JP CLARAC** - SARL - 1503 Route des Dolines le Thélème 06560 VALBONNE - 383 195 054 RCS GRASSE.

**JUGEMENT PRONONÇANT LA LIQUIDATION JUDICIAIRE**

**Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse**  
<https://www.creditors-services.com>.

**Jugement du 13 septembre 2017**

173935 - **CYNISIS** - SAS - 300 Route des Crêtes Espaces Antipolis 06560 VALBONNE - 794 791 749 RCS GRASSE. Date de cessation des paiements le 2 mai 2017, désignant Liquidateur Me Didier Cardon.

173951 - **RIVIERA PACKAGING** - SARL - 1503 Route des Dolines Immeubles le Thélème 06560 VALBONNE - 501 698 674 RCS GRASSE. Date de cessation des paiements le 12 décembre 2016, désignant Liquidateur Me Garnier Pierre.

173959 - **FREIMATH ÉPOUSE CARNEVALE Anna, Karolin** - 1 Chemin des Restanques 06650 OPIO - RM. Date de cessation des paiements le 7 août 2017, désignant Liquidateur Me Cardon Didier.

**JUGEMENT ARRÊTANT LE PLAN DE REDRESSEMENT****Jugement du 13 septembre 2017**

173947 - **MH BATIMENT** - SARL - 167 Route de Cannes 06130 GRASSE - 515 109 668 RCS GRASSE. Durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan Me Cardon Didier.

**JUGEMENT PRONONÇANT L'OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

173914

**VENTE AUX ENCHÈRES**  
**LE MERCREDI 18 OCTOBRE À 10H30**

(RÉCEPTION DES CHÈQUES DE CONSIGNATION À 10H00)  
EN LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE NICE, 18 RUE DU CONGRÈS

**LE CANNET - 06400 - « Les Hespérides », 70 bd Sadi Carnot**  
Centre-ville, calme, vue verdure, terrasse

**VASTE STUDIO de 36 m<sup>2</sup> - Libre.**

Au 1<sup>er</sup> étage sur jardins : entrée, séjour, cuisine, salle de bains, terrasse, placards. Cave, terrasse de 8,59 m<sup>2</sup>, calme, lumineux. Services : restaurant, salons, terrasse, parc, résidence sécurisée... Classe énergie : D

Charges de services : 6 548 €/an  
Charges de copropriété : 1 907 €/an - Taxe foncière : 771 €

**MISE À PRIX : 28.000 €**  
CONSIGNATION : 5.600 €

**VISITES :**  
Le mercredi 27 septembre de 14h00 à 15h30  
Le mardi 03 octobre de 11h00 à 12h30

**RENSEIGNEMENTS :**  
MIN.NOT - Tél. 06.18.55.01.65  
Me Jacqueline SINANYAN-DETHEVE - Notaire à Cannes  
[www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr) - Cahiers des conditions de vente consultable à l'Étude.

173922

**Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse**  
<https://www.creditors-services.com>.

**Jugement du 13 septembre 2017**

173958 - **BRAULT Olivier** - 750 Rue de la Senegoge le Fustet 06620 COURMES - RM GRASSE. Date de cessation des paiements le 12 janvier 2017 désignant Mandataire judiciaire Me Cardon Didier.

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON****JUGEMENT PRONONÇANT LA CLÔTURE DE LA PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**

**Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse**  
<https://www.creditors-services.com>.

**Jugement du 06 septembre 2017**

174011 - **Groupe PERTOSA** - SAS - 2720 chemin de Saint-Bernard Quartier les Moulins 06220 VALLAURIS - 309 494 615 RCS LYON.

**Opportunités**  
**PROFESSIONNELLES**  
petitesaffiches.fr

**CONSULTATION DES OFFRES**  
**IMMO PROFESSIONNELLES**  
Sur le département du Var et des Alpes-Maritimes

IGNILIFE France SAS Société par actions simplifiée au capital de 106.146 Euros 400, Avenue Roumanille, GREEN SIDE BAT B1 - 06410 BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS 807 648 829 RCS ANTIBES.

Aux termes du Procès Verbal en date du 29 août 2017, le Conseil d'administration a décidé de révoquer Monsieur David BES-SOUDO de son mandat de Directeur général.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'ANTIBES.

Pour avis, le Président.

**LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES**

Société Nouvelle des Petites Affiches des Alpes-Maritimes

R.C. NICE 957 808 306 B - ISSN 1268 - 4031

Siège social, administration, rédaction, publicité :  
Place du Palais

17, rue Alexandre-Mari, 06300 NICE  
Tél. 04 93 80 72 72 - Fax 04 93 80 73 00

E-MAIL : [annonces@petitesaffiches.fr](mailto:annonces@petitesaffiches.fr)  
site internet : [www.petitesaffiches.fr](http://www.petitesaffiches.fr)

Directeur de la publication : J.-M. CIAIS

Commission paritaire n° 07 18 1 79 757

ABONNEMENT 1 AN : 38 € T.T.C.

Prix HT de l'annonce fixé par arrêté ministériel. Pour l'année 2017, le prix de la ligne est de 4.15€ pour les Alpes-Maritimes

Ets CIAIS SARL imprimeurs-créateurs  
4, av. Estienne d'Orves - 06000 NICE  
Tél. 04 93 97 40 00

DÉPÔT LÉGAL SEPTEMBRE 2017

# MARCHÉS PUBLICS

## APPELS D'OFFRES

### PARTENAIRE DES ÉLUS ET DES DÉCIDEURS PUBLICS



**Publication des Marchés Publics**  
sur papier, web et mobile



**Enquêtes Publiques**  
Registre dématérialisé et affichage



**Publications spécialisées**  
Gestion complète  
de dossiers thématiques



**Acteur et relai**  
du "Small Business Act"

*Les* **Pétites Affiches**  
DES ALPES - MARITIMES  
HEBDOMADAIRE D'INFORMATION JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, POLITIQUE ET GÉNÉRALE

**Votre interlocuteur : Christophe HENNEQUIN**  
christophe@petitesaffiches.fr / +33 (0)6 20 65 17 55  
Site internet : marchespublics.petitesaffiches.fr

